



DEMANDES À L'ÉTUDE

POMME DE TERRE

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum*)

Dénomination proposée:	'AAC Arctic'
Numéro de la demande:	21-10486
Date de la demande:	2021/04/29
Requérant:	Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada:	Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur:	Benoit Bizimungu, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick) Agnes Murphy, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variété de référence: 'Norland'

Sommaire: *Le germe est petit à moyen chez 'AAC Arctic', alors qu'il est moyen à gros chez 'Norland'. La pigmentation anthocyanique de la base du germe comporte une proportion de bleu absente ou faible chez 'AAC Arctic', tandis qu'elle comporte une proportion de bleu moyenne chez 'Norland'. Le sommet du germe est petit par rapport à la base chez 'AAC Arctic', alors qu'il est de grosseur moyenne chez 'Norland'. Le sommet du germe a un port fermé chez 'AAC Arctic', alors qu'il a un port intermédiaire entre fermé et ouvert chez 'Norland'. Les fleurs sont nombreuses chez 'AAC Arctic', tandis qu'elles sont peu nombreuses chez 'Norland'. La face interne de la corolle est non anthocyanée ou présente une pigmentation anthocyanique de très petite étendue chez 'AAC Arctic', alors qu'elle présente une pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne chez 'Norland'.*

Description:

GERME : petit à moyen, ovoïde, à fréquence faible d'émergence de radicelles, à ramifications latérales courtes.

BASE DU GERME : à pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne à forte comportant une proportion de bleu absente ou faible, à pubescence clairsemée.

SOMMET DU GERME : petit par rapport à la base, à port fermé, non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique d'intensité très faible, à pubescence moyenne à dense.

PLANTE : de type intermédiaire (feuillage à demi-ouvert, tiges partiellement visibles), demi-dressée; maturation intermédiaire à tardive.

TIGES : non anthocyanées ou à pigmentation anthocyanique de petite étendue.

FEUILLES : moyennes à grandes, à silhouette intermédiaire entre fermée et ouverte; folioles secondaires en nombre faible à moyen; dessus vert moyen; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue et de très faible intensité; absence ou fréquence très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : de grandeur moyenne, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge moyennement ondulée, à nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées; dessus moyennement luisant à luisant.

PÉDONCULE : non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

INFLORESCENCES : nombreuses, moyennes à grandes.

BOUTONS FLORAUX : non anthocyanés ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

COROLLE : moyenne à grande.

COROLLE (FACE INTERNE) : non anthocyanée ou à pigmentation anthocyanique de très faible intensité comportant une proportion de bleu absente ou faible, non anthocyanée ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

TUBERCULE : oblong, à chair crème.

YEUX DU TUBERCULE : peu profonds à moyennement profonds; peau du tubercule blanche à la base des yeux.

PEAU DU TUBERCULE : beige clair.

Origine génétique: 'AAC Arctic' (désignations expérimentales AR2016-16 et F11056) est issue d'un croisement entre 'N0634-07' (parent femelle) et 'F02060' (parent mâle), réalisé en 2009 dans les installations d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Des graines résultant de ce croisement ont été semées en serre en 2010, et les tubercules ainsi obtenus ont été plantés à la sous-station de recherche de Benton, à Benton, au Nouveau-Brunswick, en 2011, aux fins de sélection et d'évaluation. 'AAC Arctic' a été sélectionné en 2011 pour la précocité de maturation de la plante, son taux de tubérisation ainsi que pour le nombre, l'apparence, la forme, la grosseur et la couleur de la peau de ses tubercules.

Épreuves et essais: L'essai comparatif de 'AAC Arctic' a été réalisé durant la saison de culture 2022 au Centre de recherche et de développement de Fredericton d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. L'essai au champ comportait deux répétitions par variété, disposées en blocs aléatoires complets. Chaque parcelle était constituée d'un rang de 12 mètres comprenant 40 plantes espacées de 0,25 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 0,9 mètre. Les mesures ont été faites chez 10 plantes ou parties de 10 plantes de chaque variété. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon un test *t* de Student apparié. Les caractéristiques des germes ont été évaluées chez six tubercules récoltés dans le cadre de l'essai comparatif et ont été observées environ cinq mois après la récolte, à la suite de la levée de dormance normale.



Pomme de terre: 'AAC Arctic' (haut) avec la variété de référence 'Norland' (bas)

Dénomination proposée:	'AAC Garnet'
Numéro de la demande:	22-10896
Date de la demande:	2022/04/27
Requérant:	Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada:	Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur:	Benoit Bizimungu, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'AAC Blaze' et 'AAC Red Berry'

Sommaire: *La pigmentation anthocyanique de la base du germe comporte une proportion de bleu élevée chez 'AAC Garnet', tandis qu'elle comporte une proportion de bleu moyenne chez 'AAC Red Berry'. La base du germe possède une pubescence moyenne à dense chez 'AAC Garnet', alors qu'elle possède une pubescence clairsemée à moyenne chez 'AAC Blaze' et une pubescence clairsemée chez 'AAC Red Berry'. Le sommet du germe est petit par rapport à la base chez 'AAC Garnet', alors qu'il est gros chez 'AAC Red Berry'. Le sommet du germe a un port fermé chez 'AAC Garnet', alors qu'il a un port intermédiaire entre fermé et ouvert chez 'AAC Red Berry'. Le sommet du germe présente une pigmentation anthocyanique de faible intensité chez 'AAC Garnet', tandis qu'il est non anthocyané ou présente une pigmentation anthocyanique de très faible intensité chez 'AAC Red Berry'. La pubescence du sommet du germe est clairsemée chez 'AAC Garnet', alors qu'elle est de densité moyenne chez 'AAC Blaze'. 'AAC Garnet' donne une plante plus haute que 'AAC Blaze'. La maturation est intermédiaire à tardive chez 'AAC Garnet', tandis qu'elle est hâtive chez 'AAC Blaze'.*

Description:

GERME : petit à moyen, ovoïde, à fréquence élevée d'émergence de radicelles, à ramifications latérales courtes.

BASE DU GERME : à pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne à forte comportant une proportion de bleu élevée, à pubescence moyenne à dense.

SOMMET DU GERME : petit par rapport à la base, à port fermé, à pigmentation anthocyanique de faible intensité, à pubescence clairsemée.

PLANTE : de type intermédiaire (feuillage à demi-ouvert, tiges partiellement visibles), demi-dressée à étalée; fleurs moyennement nombreuses; maturation intermédiaire à tardive.

TIGES : à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne présente sur toute la longueur de la tige.

FEUILLES : de grandeur moyenne, à silhouette ouverte; folioles secondaires en nombre moyen; dessus vert moyen; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique d'étendue petite à moyenne et de faible intensité; absence ou fréquence très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : de grandeur moyenne, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge faiblement ondulée, à nervures moyennement enfoncées; dessus mat à moyennement luisant.

PÉDONCULE : à pigmentation anthocyanique de petite étendue.

INFLORESCENCES : de grandeur moyenne.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique de petite étendue.

COROLLE : de grandeur moyenne.

COROLLE (FACE INTERNE) : à pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne à forte comportant une proportion de bleu absente ou faible, à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne à grande.

TUBERCULE : arrondi, à chair blanche.

YEUX DU TUBERCULE : peu profonds à moyennement profonds; peau du tubercule rouge à la base des yeux.

PEAU DU TUBERCULE : rouge.

Origine génétique: 'AAC Garnet' (désignations expérimentales AR2017-08 et F12024) est issue d'un croisement entre 'A11197-02' (parent femelle) et 'Redsen' (parent mâle), réalisé en 2011 dans les installations d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Des graines résultant de ce croisement ont été semées en serre en 2012, et les tubercules ainsi obtenus ont été plantés à la sous-station de recherche de Benton, à Benton, au Nouveau-Brunswick, en 2012, aux fins de sélection et d'évaluation. 'AAC Garnet' a été sélectionnée en 2012 pour la précocité de maturation de la plante ainsi que pour le nombre, l'apparence, la forme, la grosseur et la couleur de la peau et de la chair de ses tubercules.

Épreuves et essais: L'essai comparatif de 'AAC Garnet' a été réalisé durant la saison de culture 2022 au Centre de recherche et de développement de Fredericton d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. L'essai au champ comportait deux répétitions par variété, disposées en blocs aléatoires complets. Chaque parcelle était constituée d'un rang de 12 mètres comprenant 40 plantes espacées de 0,25 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 0,9 mètre. Les mesures ont été faites chez 10 plantes ou parties de 10 plantes de chaque variété. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon un test *t* de Student apparié. Les caractéristiques des germes ont été évaluées chez six tubercules récoltés dans le cadre de l'essai comparatif et ont été observées environ cinq mois après la récolte, à la suite de la levée de dormance normale.

Tableau de comparaison pour 'AAC Garnet'

	'AAC Garnet'	'AAC Blaze'*	'AAC Red Berry'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>			
moyenne	24	21	23
écart-type	2,0	2,0	2,0

*variétés de référence



Pomme de terre: 'AAC Garnet' (haut) avec les variétés de référence 'AAC Blaze' (bas) et 'AAC Red Berry' (centre)

Dénomination proposée: 'AAC Griffin Russet'
Numéro de la demande: 20-10328
Date de la demande: 2020/08/11
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Benoit Bizimungu, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'AAC Eastern Russet' et 'Innovator'

Sommaire: *Le germe est conique chez 'AAC Griffin Russet', tandis qu'il est cylindrique large chez 'Innovator'. La base du germe présente une pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne à forte comportant une proportion de bleu moyenne chez 'AAC Griffin Russet', alors qu'elle présente une pigmentation anthocyanique de faible intensité comportant une proportion de bleu absente ou faible chez 'Innovator'. La base du germe est glabre ou possède une pubescence très clairsemée chez 'AAC Griffin Russet', alors qu'elle possède une pubescence clairsemée chez 'AAC Eastern' et une pubescence dense chez 'Innovator'. 'AAC Griffin Russet' donne une plante plus courte que 'Innovator'. La maturation est tardive chez 'AAC Griffin Russet', alors qu'elle survient à une époque intermédiaire chez les variétés de référence. La peau du tubercule à la base des yeux est blanche chez 'AAC Griffin Russet', alors qu'elle est jaune chez les variétés de référence.*

Description:

GERME : de grosseur moyenne, conique, à fréquence faible d'émergence de radicelles, à ramifications latérales courtes.

BASE DU GERME : à pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne à forte comportant une proportion de bleu moyenne, glabre ou à pubescence très clairsemée.

SOMMET DU GERME : petit par rapport à la base, à port fermé, à pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne, à pubescence clairsemée.

PLANTE : de type à feuilles (feuillage fermé, tiges invisibles, ou à peine visibles), demi-dressée à étalée; fleurs moyennement nombreuses à nombreuses; maturation tardive.

TIGES : non anthocyanées ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

FEUILLES : de grandeur moyenne, à silhouette fermée à intermédiaire; folioles secondaires en nombre moyen; dessus vert clair; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue et de très faible intensité; absence ou fréquence très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : grandes, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge faiblement ondulée, à nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées.

PÉDONCULE : à pigmentation anthocyanique de petite étendue.

INFLORESCENCES : grandes.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique de petite étendue.

COROLLE : moyenne à grande.

COROLLE (FACE INTERNE) : non anthocyanée ou à pigmentation anthocyanique de très faible intensité comportant une proportion de bleu absente ou faible, non anthocyanée ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

TUBERCULE : oblong allongé, à chair blanche.

YEUX DU TUBERCULE : peu profonds; peau du tubercule blanche à la base des yeux.

PEAU DU TUBERCULE : brun rougeâtre.

Origine génétique: 'AAC Griffin Russet' (désignations expérimentales AR2016-05 et V05060-2) est issue d'un croisement entre 'FV12235-3' (parent femelle) et 'A9304-3' (parent mâle), réalisé en 2005 dans les installations d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Lethbridge, en Alberta. Des graines résultant de ce croisement ont été semées en serre en 2006, et les tubercules ainsi obtenus ont été plantés à la sous-station de recherche de Vauxhall, à Vauxhall, en Alberta, en 2006, aux fins de sélection et d'évaluation. 'AAC Griffin Russet' a été sélectionné en 2006 pour la précocité de maturation de la plante ainsi que pour le nombre, l'apparence, la forme, la grosseur et la couleur de la chair de ses tubercules.

Épreuves et essais: L'essai comparatif de 'AAC Griffin Russet' a été réalisé durant la saison de culture 2022 au Centre de recherche et de développement de Fredericton d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. L'essai au champ comportait deux répétitions par variété, disposées en blocs aléatoires complets. Chaque parcelle était constituée d'un rang de 12 mètres comprenant 40 plantes espacées de 0,25 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 0,9 mètre. Les mesures ont été faites chez 10 plantes ou parties de 10 plantes de chaque variété. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon un test *t* de Student apparié. Les caractéristiques des germes ont été évaluées chez six tubercules récoltés dans le cadre de l'essai comparatif et ont été observées environ cinq mois après la récolte, à la suite de la levée de dormance normale.

Tableau de comparaison pour 'AAC Griffin Russet'

	'AAC Griffin Russet'	'AAC Eastern Russet'*	'Innovator'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>			
moyenne	25	24	28
écart-type	2,0	3,0	3,0
*variétés de référence			



Pomme de terre: 'AAC Griffin Russet' (haut) avec les variétés de référence 'AAC Eastern Russet' (centre) et 'Innovator' (bas)

Dénomination proposée: 'AAC Midnight'

Numéro de la demande: 21-10481

Date de la demande: 2021/04/29

Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Sélectionneur: Benoit Bizimungu, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variété de référence: 'AAC Blue Sapphire'

Sommaire: La base du germe possède une pubescence moyenne à dense chez 'AAC Midnight', tandis qu'elle possède une pubescence clairsemée chez 'AAC Sapphire'. La pubescence du sommet du germe est moyenne à dense chez 'AAC Midnight', tandis qu'elle est clairsemée chez 'AAC Sapphire'. La silhouette des feuilles est intermédiaire à ouverte chez 'AAC Midnight', tandis qu'elle est fermée chez 'AAC Sapphire'. Les feuilles comportent un nombre faible à moyen de folioles secondaires chez 'AAC Midnight', alors qu'elles en comportent un nombre élevé chez 'AAC Sapphire'. La maturation survient à une époque intermédiaire chez 'AAC Midnight', tandis qu'elle est tardive chez 'AAC Sapphire'. Le tubercule est arrondi chez 'AAC Midnight', alors qu'il est oblong allongé chez 'AAC Sapphire'.

Description:

GERME : de grosseur moyenne, conique, à fréquence moyenne d'émergence de radicelles, à ramifications latérales courtes.

BASE DU GERME : à pigmentation anthocyanique de forte intensité comportant une proportion de bleu élevée, à pubescence moyenne à dense.

SOMMET DU GERME : petit par rapport à la base, à port intermédiaire, à pigmentation anthocyanique de forte intensité, à pubescence moyenne à dense.

PLANTE : de type intermédiaire (feuillage à demi-ouvert, tiges partiellement visibles), demi-dressée à étalée; fleurs moyennement nombreuses à nombreuses; époque de maturation intermédiaire.

TIGES : à pigmentation anthocyanique de grande étendue présente sur toute la longueur de la tige.

FEUILLES : petites à moyennes, à silhouette intermédiaire à ouverte; folioles secondaires en nombre faible à moyen; dessus vert foncé; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique de grande étendue et de forte intensité; absence ou fréquence très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : petites à moyennes, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge moyennement à fortement ondulée, à nervures moyennement enfoncées à enfoncées.

PÉDONCULE : à pigmentation anthocyanique de petite étendue.

INFLORESCENCES : grandes.

BOUTONS FLORAUX : non anthocyanés ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

COROLLE : de grandeur moyenne.

COROLLE (FACE INTERNE) : à pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne comportant une proportion de bleu moyenne, à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne.

TUBERCULE : arrondi, à chair partiellement bleue.

YEUX DU TUBERCULE : moyennement profonds; peau du tubercule bleue à la base des yeux.

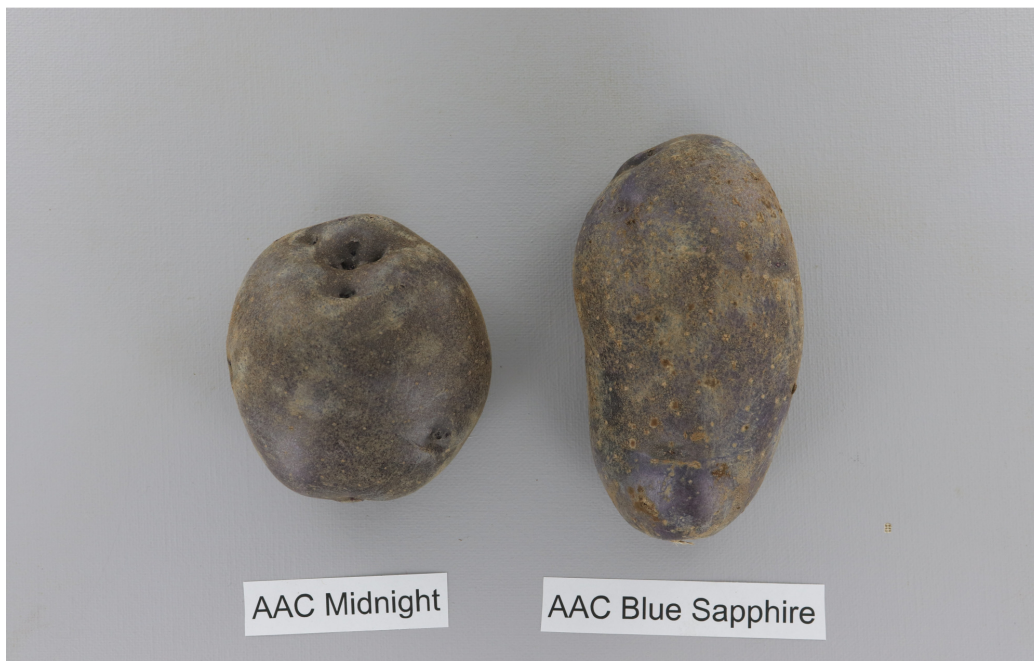
PEAU DU TUBERCULE : bleue.

Origine génétique: 'AAC Midnight' (désignations expérimentales AR2018-15 et F13085) est issue d'un croisement entre 'Congo' (parent femelle) et 'F02041' (parent mâle), réalisé en 2011 dans les installations d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Des graines résultant de ce croisement ont été semées en serre en 2012, et les tubercules ainsi obtenus ont été plantés à la sous-station de recherche de Benton, à Benton, au Nouveau-Brunswick, en 2013, aux fins de sélection et d'évaluation. 'AAC Midnight' a été sélectionné en 2013 pour la précocité de maturation de la plante, son taux de tubérisation ainsi que pour le nombre, la forme, la grosseur et la couleur de la peau et de la chair de ses tubercules.

Épreuves et essais: L'essai comparatif de 'AAC Midnight' a été réalisé durant la saison de culture 2022 au Centre de recherche et de développement de Fredericton d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. L'essai au champ comportait deux répétitions par variété, disposées en blocs aléatoires complets. Chaque parcelle était constituée d'un rang de 12 mètres comprenant 40 plantes espacées de 0,25 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 0,9 mètre. Les mesures ont été faites chez 10 plantes ou parties de 10 plantes de chaque variété. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon un test *t* de Student apparié. Les caractéristiques des germes ont été évaluées chez six tubercules récoltés dans le cadre de l'essai comparatif et ont été observées environ cinq mois après la récolte, à la suite de la levée de dormance normale.



Pomme de terre: 'AAC Midnight' (gauche) avec la variété de référence 'AAC Blue Sapphire' (droite)



Pomme de terre: 'AAC Midnight' (gauche) avec la variété de référence 'AAC Blue Sapphire' (droite)

Dénomination proposée: 'AAC Robin'
Numéro de la demande: 20-10329
Date de la demande: 2020/08/11
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Benoit Bizimungu, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Chieftain' et 'Norland'

Sommaire: *Le germe est sphérique chez 'AAC Robin', alors qu'il est ovoïde chez 'Norland'. La base du germe possède une pubescence clairsemée à moyenne chez 'AAC Robin', alors qu'elle possède une pubescence dense chez 'Chieftain'. 'AAC Robin' donne une plante demi-dressée, tandis que 'Norland' donne une plante étalée. 'AAC Robin' donne une plante plus courte que 'Chieftain', mais plus haute que 'Norland'. Les fleurs sont peu nombreuses chez 'AAC Robin', tandis qu'elles sont nombreuses chez 'Chieftain'. La maturation est intermédiaire à tardive chez 'AAC Robin', tandis qu'elle est hâtive à intermédiaire chez 'Norland'.*

Description:

GERME : petit à moyen, sphérique, à fréquence faible d'émergence de radicelles, à ramifications latérales courtes.

BASE DU GERME : à pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne à forte comportant une proportion de bleu moyenne, à pubescence clairsemée à moyenne.

SOMMET DU GERME : petit par rapport à la base, à port fermé, à pigmentation anthocyanique d'intensité faible à moyenne, à pubescence de densité moyenne.

PLANTE : de type à feuilles (feuillage à demi-ouvert, tiges partiellement visibles), demi-dressée; fleurs peu nombreuses; maturation intermédiaire à tardive.

TIGES : à pigmentation anthocyanique de petite étendue présente sur toute la longueur de la tige.

FEUILLES : moyennes à grandes, à silhouette fermée; folioles secondaires en nombre moyen à élevé; dessus vert foncé; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique de petite étendue et de faible intensité; absence ou fréquence très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : moyennes à grandes, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge moyennement à fortement ondulée, à nervures moyennement enfoncées à enfoncées.

PÉDONCULE : non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

INFLORESCENCES : petites à moyennes.

COROLLE : petite à moyenne.

COROLLE (FACE INTERNE) : à pigmentation anthocyanique de petite étendue et d'intensité faible à moyenne comportant une proportion de bleu absente ou faible.

TUBERCULE : oblong, à chair blanche.

YEUX DU TUBERCULE : peu profonds; peau du tubercule rouge à la base des yeux.

PEAU DU TUBERCULE : rouge.

Origine génétique: 'AAC Robin' (désignations expérimentales AR2015-15 et V07116-1) est issue d'un croisement entre 'CV89023-2' (parent femelle) et 'V0498-1' (parent mâle), réalisé en 2007 dans les installations d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Lethbridge, en Alberta. Des graines résultant de ce croisement ont été semées en serre en 2008, et les tubercules ainsi obtenus ont été plantés à la sous-station de recherche de Vauxhall, à Vauxhall, en Alberta, en 2009, aux fins de sélection et d'évaluation. 'AAC Robin' a été sélectionné en 2009 pour la précocité de maturation de la plante ainsi que pour le nombre, l'apparence, la forme, la grosseur et la couleur de la chair de ses tubercules.

Épreuves et essais: L'essai comparatif de 'AAC Robin' a été réalisé durant la saison de culture 2022 au Centre de recherche et de développement de Fredericton d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. L'essai au champ comportait deux répétitions par variété, disposées en blocs aléatoires complets. Chaque parcelle était constituée d'un rang de 12 mètres comprenant 40 plantes espacées de 0,25 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 0,9 mètre. Les mesures ont été faites chez 10 plantes ou parties de 10 plantes de chaque variété. Les différences entre les moyennes sont

significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon un test *t* de Student apparié. Les caractéristiques des germes ont été évaluées chez six tubercules récoltés dans le cadre de l'essai comparatif et ont été observées environ cinq mois après la récolte, à la suite de la levée de dormance normale.

Tableau de comparaison pour 'AAC Robin'

	'AAC Robin'	'Chieftain'*	'Norland'*
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	25	27	23
écart-type	2,0	2,0	1,0

*variétés de référence



Pomme de terre: 'AAC Robin' (haut) avec les variétés de référence 'Chieftain' (centre) et 'Norland' (bas)

Dénomination proposée: 'AAC Santa Margarita'
Numéro de la demande: 19-9809
Date de la demande: 2019/04/24
Requérant: Colorado State University Research Foundation, Fort Collins, Colorado (États-Unis)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Benoit Bizimungu, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
 David Holm, Colorado State University, Center, Colorado (États-Unis)

Variétés de référence: 'Chieftain' et 'Norland'

Sommaire: Le germe est ovoïde chez 'AAC Santa Margarita', alors qu'il est sphérique chez 'Chieftain'. La base du germe possède une pubescence dense chez 'AAC Santa Margarita', alors qu'elle possède une pubescence clairsemée chez 'Norland'. Les fleurs sont nombreuses chez 'AAC Santa Margarita', tandis qu'elles sont peu nombreuses chez 'Norland'. 'AAC Santa Margarita' donne une plante plus courte que 'Chieftain'. La chair du tubercule est jaune clair chez 'AAC Santa Margarita', alors qu'elle est blanche chez les variétés de référence.

Description:

GERME : de grosseur moyenne, ovoïde, à fréquence moyenne d'émergence de radicelles, à ramifications latérales de longueur moyenne.

BASE DU GERME : à pigmentation anthocyanique de forte intensité comportant une proportion de bleu moyenne, à pubescence dense.

SOMMET DU GERME : petit à moyen par rapport à la base, à port intermédiaire, à pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne, à pubescence de densité moyenne.

PLANTE : de type intermédiaire (feuillage à demi-ouvert, tiges partiellement visibles), demi-dressée à étalée; fleurs nombreuses; maturation intermédiaire à tardive.

TIGES : à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne à grande présente sur toute la longueur de la tige.

FEUILLES : de grandeur moyenne, à silhouette fermée; folioles secondaires en nombre moyen à élevé; dessus vert moyen à vert foncé; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne à grande et d'intensité moyenne à forte; absence ou fréquence très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : moyennes à grandes, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge moyennement à fortement ondulée, à nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées.

PÉDONCULE : à pigmentation anthocyanique d'étendue petite à moyenne.

INFLORESCENCES : de grandeur moyenne.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique de petite étendue.

COROLLE : de grandeur moyenne.

COROLLE (FACE INTERNE) : à pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne à forte comportant une proportion de bleu absente ou faible, à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne.

TUBERCULE : oblong, à chair jaune moyen.

YEUX DU TUBERCULE : peu profonds; peau du tubercule rouge à la base des yeux.

PEAU DU TUBERCULE : rouge.

Origine génétique: 'AAC Santa Margarita' (désignations expérimentales AR2014-05 et CV07366-2) est issue d'un croisement entre 'US147-96' (parent femelle) et 'CO00277-2R' (parent mâle), réalisé en 2007 à la ferme expérimentale de San Luis Valley de l'Université d'État du Colorado, à Center, au Colorado, aux États-Unis. Des graines résultant de ce croisement ont été semées en serre en 2008, à l'Université d'État du Colorado, et les tubercules ainsi obtenus ont été transférés et cédés au Centre de recherche et de développement de Lethbridge d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Lethbridge, en Alberta. Les tubercules ont été plantés à la sous-station de recherche de Vauxhall, à Vauxhall, en Alberta, en 2009, aux fins de sélection et d'évaluation. 'AAC Santa Margarita' a été sélectionné en 2009 pour la précocité de maturation de la plante ainsi que pour l'apparence, la forme, la grosseur et la couleur de la peau et de la chair de ses tubercules.

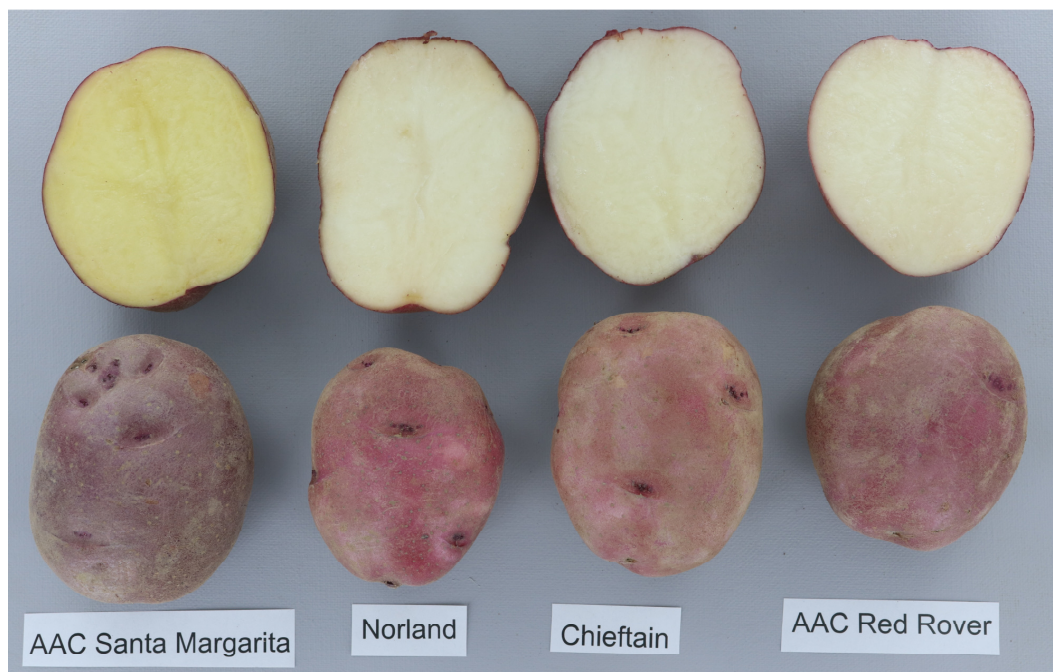
Épreuves et essais: L'essai comparatif de 'AAC Santa Margarita' a été réalisé durant la saison de culture 2022 au Centre de recherche et de développement de Fredericton d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. L'essai au champ comportait deux répétitions par variété, disposées en blocs aléatoires complets. Chaque parcelle était constituée d'un rang de 12 mètres comprenant 40 plantes espacées de 0,25 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 0,9 mètre. Les mesures ont été faites chez 10 plantes ou parties de 10 plantes de chaque variété. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon un test *t* de Student apparié. Les caractéristiques des germes ont été évaluées chez six tubercules récoltés dans le cadre de l'essai comparatif et ont été observées environ cinq mois après la récolte, à la suite de la levée de dormance normale.

Tableau de comparaison pour 'AAC Santa Margarita'

	'AAC Santa Margarita'	'Chieftain**'	'Norland**'
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>			
moyenne	22	27	23
écart-type	3,0	2,0	1,0
*variétés de référence			



Pomme de terre: 'AAC Santa Margarita' (haut) avec les variétés de référence 'Chieftain' (centre haut) et 'Norland' (centre bas)



Pomme de terre: 'AAC Santa Margarita' (gauche) avec les variétés de référence 'Chieftain' (centre droite) et 'Norland' (centre gauche)

Dénomination proposée: 'Auburn Glow'
Numéro de la demande: 19-10063
Date de la demande: 2019/12/24
Requérant: Tuberosum Technologies Inc., Broderick (Saskatchewan)
Sélectionneur: Tuberosum Technologies Inc., Broderick (Saskatchewan)

Variété de référence: 'Blushing Belle'

Sommaire: *La base du germe possède une pubescence de densité moyenne chez 'Auburn Glow', alors qu'elle est glabre ou possède une pubescence très clairsemée chez 'Blushing Belle'. La fréquence d'émergence de radicelles sur le germe est moyenne à élevée chez 'Auburn Glow', alors qu'elle est faible chez 'Blushing Belle'. 'Auburn Glow' donne une plante demi-dressée, tandis que 'Blushing Belle' donne une plante étalée. Les feuilles de 'Auburn Glow' sont petites à moyennes, alors que celles de 'Blushing Belle' sont moyennes à grandes. La coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale est absente ou se produit à une fréquence très faible chez 'Auburn Glow', alors qu'elle se produit à une fréquence moyenne chez 'Blushing Belle'. 'Auburn Glow' donne une plante plus courte que 'Blushing Belle'. Les fleurs sont peu nombreuses chez 'Auburn Glow', tandis qu'elles sont moyennement nombreuses chez 'Blushing Belle'. Les yeux du tubercule sont peu profonds chez 'Auburn Glow', alors qu'ils sont moyennement profonds à profonds chez 'Blushing Belle'.*

Description:

GERME : petit à moyen, sphérique, à fréquence moyenne à élevée d'émergence de radicelles, à ramifications latérales courtes.

BASE DU GERME : à pigmentation anthocyanique de forte intensité comportant une proportion de bleu moyenne, à pubescence de densité moyenne.

SOMMET DU GERME : de grosseur moyenne par rapport à la base, à port fermé, à pigmentation anthocyanique de forte intensité, à pubescence clairsemée à moyenne.

PLANTE : de type à feuilles (feuillage fermé, tiges invisibles, ou à peine visibles), demi-dressée; maturation hâtive à intermédiaire.

TIGES : à pigmentation anthocyanique d'étendue petite à moyenne présente sur toute la longueur de la tige.

FEUILLES : petites à moyennes, à silhouette intermédiaire entre fermée et ouverte; folioles secondaires en nombre faible; dessus vert moyen; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique de grande étendue et d'intensité moyenne; absence ou fréquence très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : moyennes à grandes, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge plate ou très faiblement ondulée, à nervures peu enfoncées; dessus mat.

PÉDONCULE : à pigmentation anthocyanique de petite étendue.

INFLORESCENCES : peu nombreuses, petites.

BOUTONS FLORAUX : non anthocyanés ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

COROLLE : de grandeur moyenne.

COROLLE (FACE INTERNE) : à pigmentation anthocyanique de forte intensité comportant une proportion de bleu absente ou faible, à pigmentation anthocyanique de grande étendue.

TUBERCULE : oblong à oblong allongé, à chair jaune clair.

YEUX DU TUBERCULE : peu profonds; peau du tubercule rouge à la base des yeux.

PEAU DU TUBERCULE : rouge.

Origine génétique: 'Auburn Glow' (désignation expérimentale TT-12-055/2013-02) est issue d'un croisement entre 'Romera' (parent femelle) et 'TT0425/09-06' (parent mâle), réalisé en 2012 à la station d'amélioration de la Tuberosum Technologies Inc., à Broderick, en Saskatchewan. En 2013, les graines résultant de ce croisement ont été semées au champ à Broderick. 'Auburn Glow' a été sélectionnée parmi la descendance ainsi obtenue en 2013 pour ses caractères agronomiques et sa résistance à diverses maladies.

Épreuves et essais: L'essai comparatif de 'Auburn Glow' a été réalisé durant la saison de croissance 2022 par la Global Agri Services Inc. à Central Blissville, au Nouveau-Brunswick. L'essai au champ a porté sur 70 plantes par variété, cultivées sur un seul rang de 22 mètres et espacées de 0,3 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 1,1 mètre. Les observations et

mesures ont été faites chez 10 plantes ou 10 parties de plantes de chaque variété. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon un test *t* de Student apparié. Les caractéristiques des germes ont été évaluées chez 10 tubercules récoltés dans le cadre de l'essai comparatif et ont été observées environ 2,5 à 3 mois après la germination déclenchée par une exposition des tubercules à un agent externe.

Tableau de comparaison pour 'Auburn Glow'

	'Auburn Glow'	'Blushing Belle'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	32,9	48,9
écart-type	2,3	4,9
*variété de référence		



Pomme de terre: 'Auburn Glow' (gauche) avec la variété de référence 'Blushing Belle' (droite)

Dénomination proposée: 'Austin'
Numéro de la demande: 20-10129
Date de la demande: 2020/03/26
Requérant: Interseed Potatoes GmbH, Wittmund (Allemagne)
Mandataire au Canada: Rockyview Nuclear Tuber Ltd., Rockyview Country (Alberta)
Sélectionneur: Interseed Potatoes GmbH, Wittmund (Allemagne)

Variété de référence: 'Atlantic'

Sommaire: Le germe est petit et sphérique chez 'Austin', alors qu'il est de grosseur moyenne et ovoïde chez 'Atlantic'. 'Austin' donne une plante de type intermédiaire (feuillage à demi-ouvert, tiges partiellement visibles), tandis que 'Atlantic'

donne une plante de type à feuilles (feuillage fermé, tiges à peine visibles). La tige présente une pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne à grande chez 'Austin', tandis qu'elle est non anthocyanée ou présente une pigmentation anthocyanique de très petite étendue chez 'Atlantic'. La silhouette des feuilles est ouverte chez 'Austin', alors qu'elle est intermédiaire entre fermée et ouverte chez 'Atlantic'. Le dessus de la nervure médiane des feuilles présente une pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne et d'intensité faible à moyenne chez 'Austin', tandis qu'il est non anthocyané ou présente une pigmentation anthocyanique de très petite étendue et de très faible intensité chez 'Atlantic'. Les nervures des folioles sont moyennement enfoncées chez 'Austin', alors qu'elles sont enfoncées chez 'Atlantic'.

Description:

GERME : petit, sphérique, à fréquence moyenne d'émergence de racelles, à ramifications latérales courtes.

BASE DU GERME : à pigmentation anthocyanique de forte intensité comportant une proportion de bleu moyenne, à pubescence clairsemée.

SOMMET DU GERME : de grosseur moyenne par rapport à la base, à port fermé, à pigmentation anthocyanique d'intensité très faible à faible, à pubescence de densité moyenne.

PLANTE : de type intermédiaire (feuillage à demi-ouvert, tiges partiellement visibles), demi-dressée; maturation tardive.

TIGES : à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne à grande présente sur toute la longueur de la tige.

FEUILLES : grandes, à silhouette ouverte; folioles secondaires en nombre moyen; dessus vert moyen à vert foncé; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne et d'intensité faible à moyenne; absence ou fréquence très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : grandes, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge faiblement ondulée, à nervures moyennement enfoncées; dessus mat; folioles de la rosette apicale à limbe glabre.

PÉDONCULE : à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne.

INFLORESCENCES : nombreuses, moyennes à grandes.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne à grande.

COROLLE : moyenne à grande.

COROLLE (FACE INTERNE) : à pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne à forte comportant une proportion de bleu absente ou faible, à pigmentation anthocyanique de grande étendue.

TUBERCULE : arrondi, à chair jaune clair.

YEUX DU TUBERCULE : moyennement profonds; peau du tubercule jaune à la base des yeux.

PEAU DU TUBERCULE : beige clair, fortement anthocyanée en présence de lumière.

Origine génétique: 'Austin' (désignation expérimentale ISP 18-6-06) est issue d'un croisement entre 'Albata' (parent femelle) et 'Miss Bianka' (parent mâle), réalisé en 2006 à la station d'amélioration de l'Interseed Potatoes, à Wittmund, en Allemagne. Les graines résultant de ce croisement ont été semées en serre en 2007, et les tubercules ainsi obtenus ont été plantés au champ à Wittmund, au printemps 2008. 'Austin' a été sélectionnée parmi la descendance ainsi obtenue en 2008 pour ses caractères agronomiques et sa résistance à diverses maladies.

Épreuves et essais: L'essai comparatif de 'Austin' a été réalisé durant la saison de croissance 2022 par la Global Agri Services Inc. à Central Blissville, au Nouveau-Brunswick. L'essai au champ a porté sur 70 plantes par variété, cultivées sur un seul rang de 22 mètres et espacées de 0,3 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 1,1 mètre. Les observations et mesures ont été faites chez 10 plantes ou 10 parties de plantes de chaque variété. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon un test *t* de Student apparié. Les caractéristiques des germes ont été évaluées chez 10 tubercules récoltés dans le cadre de l'essai comparatif et ont été observées environ 2,5 à 3 mois après la germination déclenchée par une exposition des tubercules à un agent externe.



Pomme de terre: 'Austin' (gauche) avec la variété de référence 'Atlantic' (droite)

Dénomination proposée: 'Bergerac'
Numéro de la demande: 18-9527
Date de la demande: 2018/06/20
Requérant: TPC Research BV, Emmeloord (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Maatschap Aardappelweekberdijf Boerhave VOF, Elburg (Pays-Bas)

Variété de référence: 'All Blue'

Sommaire: *Le germe est gros et cylindrique étroit chez 'Bergerac', alors qu'il est petit à moyen et sphérique chez 'All Blue'. Le sommet du germe est petit par rapport à la base chez 'Bergerac', tandis qu'il est de grosseur moyenne chez 'All Blue'. La tige présente une pigmentation anthocyanique de très grande étendue chez 'Bergerac', tandis qu'elle présente une pigmentation anthocyanique de grande étendue chez 'All Blue'. Les feuilles de 'Bergerac' sont de grandeur moyenne, alors que celles de 'All Blue' sont grandes. La face interne de la corolle présente une pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne chez 'Bergerac', alors qu'elle présente une pigmentation anthocyanique de forte intensité chez 'All Blue'. Le tubercule est très allongé chez 'Bergerac', alors qu'il est oblong allongé chez 'All Blue'.*

Description:

GERME : gros, cylindrique étroit, à fréquence moyenne à élevée d'émergence de radicelles, à ramifications latérales courtes.
BASE DU GERME : à pigmentation anthocyanique de très forte intensité comportant une proportion de bleu élevée, glabre ou à pubescence très clairsemée.

SOMMET DU GERME : petit par rapport à la base, à port fermé, à pigmentation anthocyanique de très forte intensité, à pubescence de densité moyenne.

PLANTE : de type intermédiaire (feuillage à demi-ouvert, tiges partiellement visibles), demi-dressée; maturation survenant à une époque intermédiaire.

TIGES : à pigmentation anthocyanique de très grande étendue présente sur toute la longueur de la tige.

FEUILLES : de grandeur moyenne, à silhouette ouverte; folioles secondaires en nombre faible; dessus vert foncé; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique de grande étendue et de forte intensité; fréquence faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : de grandeur moyenne, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge faiblement ondulée, à nervures moyennement enfoncées; dessus mat; folioles de la rosette apicale à limbe pubescent.

PÉDONCULE : à pigmentation anthocyanique de grande étendue.

INFLORESCENCES : nombreuses, moyennes à grandes.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique de petite étendue.

COROLLE : de grandeur moyenne.

COROLLE (FACE INTERNE) : à pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne comportant une proportion de bleu moyenne, à pigmentation anthocyanique de grande étendue.

TUBERCULE : très allongé, à chair bleue.

YEUX DU TUBERCULE : moyennement profonds à profonds; peau du tubercule bleue à la base des yeux.

PEAU DU TUBERCULE : bleue.

Origine génétique: 'Bergerac' (désignation expérimentale BH 03-10) est issue d'un croisement entre 'Vitelotte Noir' (parent femelle) et 'BH 98-180' (parent mâle), réalisé en 2002 à la station d'amélioration de la Maatschap Aardappelkweekberdijf Boerhave VOF, à Elburg, aux Pays-Bas. Les graines résultant de ce croisement ont été semées en serre en 2003, et les tubercules ainsi obtenus ont été plantés au champ à Elburg, au printemps 2004. 'Bergerac' a été sélectionnée parmi la descendance ainsi obtenue en 2004 pour ses caractères agronomiques et sa résistance à diverses maladies.

Épreuves et essais: L'essai comparatif de 'Bergerac' a été réalisé durant la saison de croissance 2022 par la Global Agri Services Inc. à Central Blissville, au Nouveau-Brunswick. L'essai au champ a porté sur 70 plantes par variété, cultivées sur un seul rang de 22 mètres et espacées de 0,3 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 1,1 mètre. Les observations et mesures ont été faites chez 10 plantes ou 10 parties de plantes de chaque variété. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon un test *t* de Student apparié. Les caractéristiques des germes ont été évaluées chez 10 tubercules récoltés dans le cadre de l'essai comparatif et ont été observées environ 2,5 à 3 mois après la germination déclenchée par une exposition des tubercules à un agent externe.



Pomme de terre: 'Bergerac' (gauche) avec la variété de référence 'All Blue' (droite)

Dénomination proposée: 'Chenoa'
Numéro de la demande: 22-10882
Date de la demande: 2022/04/08
Requérant: Interseed Potatoes GmbH, Wittmund (Allemagne)
Mandataire au Canada: Rockyview Nuclear Tuber Ltd., Rockyview Country (Alberta)
Sélectionneur: Arne Rehnert, Interseed Potatoes GmbH, Wittmund (Allemagne)

Variété de référence: 'Innovator'

Sommaire: *La pigmentation anthocyanique de la base du germe comporte une proportion de bleu absente ou faible chez 'Chenoa', tandis qu'elle comporte une proportion de bleu moyenne chez 'Innovator'. La tige présente une pigmentation anthocyanique d'étendue petite à moyenne chez 'Chenoa', tandis qu'elle est non anthocyanée ou présente une pigmentation anthocyanique de très petite étendue chez 'Innovator'. Le dessus des feuilles est vert moyen à vert foncé chez 'Chenoa', alors qu'il est vert clair à vert moyen chez 'Innovator'. Les folioles de la deuxième paire de folioles latérales sont grandes chez 'Chenoa', tandis qu'elles sont de grandeur moyenne chez 'Innovator'. La coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale est absente ou se produit à une fréquence très faible chez 'Chenoa', alors qu'elle se produit à une fréquence moyenne chez 'Innovator'. 'Chenoa' donne une plante plus haute que 'Innovator'. La maturation est tardive à très tardive chez 'Chenoa', alors qu'elle survient à une époque intermédiaire chez 'Innovator'. Le tubercule est oblong allongé chez 'Chenoa', alors qu'il est allongé chez 'Innovator'.*

Description:

GERME : de grosseur moyenne, cylindrique large, à fréquence moyenne d'émergence de radicelles, à ramifications latérales courtes.

BASE DU GERME : à pigmentation anthocyanique d'intensité faible comportant une proportion de bleu absente ou faible, à pubescence moyennement dense.

SOMMET DU GERME : petit par rapport à la base, à port fermé, non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très faible intensité, à pubescence clairsemée.

PLANTE : de type intermédiaire (feuillage à demi-ouvert, tiges partiellement visibles), demi-dressée; maturation tardive à très tardive.

TIGES : à pigmentation anthocyanique d'étendue petite à moyenne présente seulement jusqu'au milieu de la tige.

FEUILLES : moyennes à grandes, à silhouette intermédiaire à ouverte; folioles secondaires en nombre faible à moyen; dessus vert moyen à vert foncé; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de petite étendue et d'intensité très faible à faible; absence ou fréquence très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : grandes, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge faiblement ondulée, à nervures moyennement enfoncées; dessus moyennement luisant.

PÉDONCULE : non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

INFLORESCENCES : nombreuses, de grandeur moyenne.

BOUTONS FLORAUX : non anthocyanés ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

COROLLE : grande.

COROLLE (FACE INTERNE) : non anthocyanée ou à pigmentation anthocyanique de très faible intensité comportant une proportion de bleu absente ou faible, non anthocyanée ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

TUBERCULE : oblong allongé, à chair jaune clair.

YEUX DU TUBERCULE : peu profonds; peau du tubercule jaune à la base des yeux.

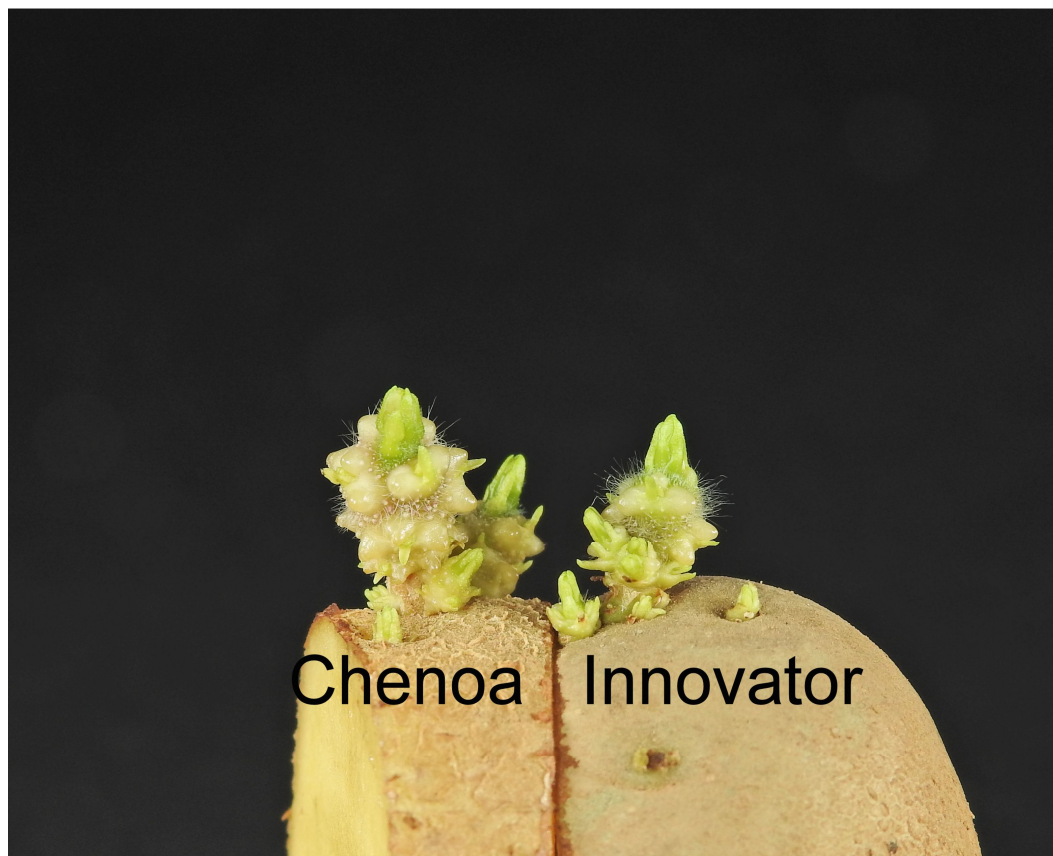
PEAU DU TUBERCULE : beige clair.

Origine génétique: 'Chenoa' (désignation expérimentale ISP 16-14-08) est issue d'un croisement entre 'Miss Bianka' (parent femelle) et 'ISP 17-1-01' (parent mâle), réalisé en 2008 à la station d'amélioration de l'Interseed Potatoes GmbH, à Wittmund, en Allemagne. Les graines résultant de ce croisement ont été semées en serre en 2009, et les tubercules ainsi obtenus ont été plantés au champ à Wittmund, au printemps 2010. 'Chenoa' a été sélectionnée parmi la descendance ainsi obtenue en 2010 pour ses caractères agronomiques et sa résistance à diverses maladies.

Épreuves et essais: L'essai comparatif de 'Chenoa' a été réalisé durant la saison de croissance 2022 par la Global Agri Services Inc. à Central Blissville, au Nouveau-Brunswick. L'essai au champ a porté sur 70 plantes par variété, cultivées sur un seul rang de 22 mètres et espacées de 0,3 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 1,1 mètre. Les observations et mesures ont été faites chez 10 plantes ou 10 parties de plantes de chaque variété. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon un test *t* de Student apparié. Les caractéristiques des germes ont été évaluées chez 10 tubercules récoltés dans le cadre de l'essai comparatif et ont été observées environ 2,5 à 3 mois après la germination déclenchée par une exposition des tubercules à un agent externe.

Tableau de comparaison pour 'Chenoa'

	'Chenoa'	'Innovator'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	63,4	52,7
écart-type	6,4	3,0
*variété de référence		



Pomme de terre: 'Chenoa' (gauche) avec la variété de référence 'Innovator' (droite)

Dénomination proposée:	'Crop58'
Nom commercial:	Haylo
Numéro de la demande:	19-9983
Date de la demande:	2019/08/13
Requérant:	The New Zealand Institute for Plant and Food Research Ltd., Auckland (Nouvelle-Zélande)
Mandataire au Canada:	Smart & Biggar LP, Ottawa (Ontario)
Sélectionneur:	Russell Genet, Christchurch (Nouvelle-Zélande)

Variété de référence: 'CalWhite'

Sommaire: La base du germe présente une pigmentation anthocyanique de très forte intensité chez 'Crop58', alors qu'elle présente une pigmentation anthocyanique de forte intensité chez 'CalWhite'. Le sommet du germe présente une pigmentation anthocyanique d'intensité très forte chez 'Crop58', alors qu'il présente une pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne chez 'CalWhite'. Le sommet du germe possède une pubescence moyenne à dense chez 'Crop58', alors qu'il est glabre ou possède une pubescence très clairsemée à clairsemée chez 'CalWhite'. La tige présente une pigmentation anthocyanique de grande étendue chez 'Crop58', tandis qu'elle présente une pigmentation anthocyanique de petite étendue chez 'CalWhite'. 'Crop58' donne une plante plus courte que 'CalWhite'. La chair du tubercule est jaune clair chez 'Crop58', alors qu'elle est blanche chez 'CalWhite'.

Description:

GERME : moyen à gros, ovoïde, à fréquence moyenne d'émergence de radicelles, à ramifications latérales courtes.

BASE DU GERME : à pigmentation anthocyanique de très forte intensité comportant une proportion de bleu élevée, à pubescence moyenne à dense.

SOMMET DU GERME : petit par rapport à la base, à port fermé, à pigmentation anthocyanique de très forte intensité, à pubescence moyenne à dense.

PLANTE : de type à feuilles à intermédiaire (feuillage à demi-ouvert à fermé, tiges partiellement visibles à invisibles, ou à peine visibles), demi-dressée; maturation survenant à une époque intermédiaire.

TIGES : à pigmentation anthocyanique de grande étendue présente sur toute la longueur de la tige.

FEUILLES : grandes, à silhouette ouverte; folioles secondaires en nombre faible; dessus vert clair à vert moyen; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue et de très faible intensité; absence ou fréquence très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : très grandes, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge plate ou très faiblement ondulée, à nervures moyennement enfoncées; dessus mat à moyennement luisant; folioles de la rosette apicale à limbe pubescent.

PÉDONCULE : à pigmentation anthocyanique d'étendue petite à moyenne.

INFLORESCENCES : nombreuses, moyennes à grandes.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne à grande.

COROLLE : moyenne à grande.

COROLLE (FACE INTERNE) : non anthocyanée ou à pigmentation anthocyanique de très faible intensité comportant une proportion de bleu absente ou faible, non anthocyanée ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

TUBERCULE : oblong à oblong allongé, à chair jaune clair.

YEUX DU TUBERCULE : peu profonds; peau du tubercule jaune à la base des yeux.

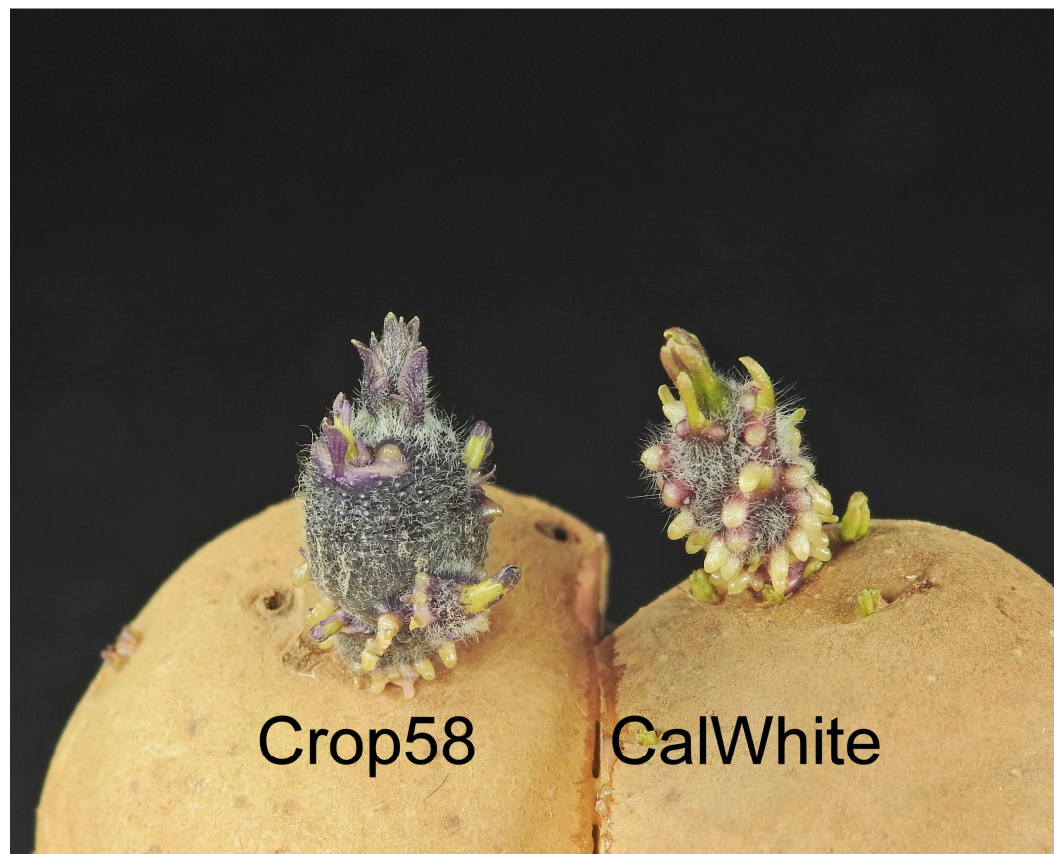
PEAU DU TUBERCULE : jaune, non anthocyanée à faiblement anthocyanée en présence de lumière.

Origine génétique: 'Crop58' est issue d'un croisement entre 'Karak' (parent femelle) et 'Victoria' (parent mâle), réalisé en 2001 par la New Zealand Institute for Plant and Food Research Limited, à Lincoln, en Nouvelle-Zélande. 'Crop58' a d'abord été sélectionnée en 2002 parmi la population affichant une ségrégation et a ensuite été utilisée comme clone dans les essais de rendement. Elle a été soumise à 10 cycles de multiplication clonale dans le but d'évaluer la stabilité de son rendement, la qualité de ses tubercules et sa sensibilité aux maladies. Les tubercules ont aussi été soumis à des essais visant à évaluer leurs qualités physiologiques et culinaires.

Épreuves et essais: L'essai comparatif de 'Crop58' a été réalisé durant la saison de croissance 2022 par la Global Agri Services Inc. à Central Blissville, au Nouveau-Brunswick. L'essai au champ a porté sur 70 plantes par variété, cultivées sur un seul rang de 22 mètres et espacées de 0,3 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 1,1 mètre. Les observations et mesures ont été faites chez 10 plantes ou 10 parties de plantes de chaque variété. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon un test *t* de Student apparié. Les caractéristiques des germes ont été évaluées chez 10 tubercules récoltés dans le cadre de l'essai comparatif et ont été observées environ 2,5 à 3 mois après la germination déclenchée par une exposition des tubercules à un agent externe.

Tableau de comparaison pour 'Crop58'

	'Crop58'	'CalWhite**'
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	57,8	72,9
écart-type	5,3	6,2
*variété de référence		



Pomme de terre: 'Crop58' (gauche) avec la variété de référence 'CalWhite' (droite)

Dénomination proposée:	'Danina'
Numéro de la demande:	20-10402
Date de la demande:	2020/12/23
Requérant:	Böhm Nordkartoffel Agrarproduktion GmbH & Co. OHG, Lüneburg (Allemagne)
Mandataire au Canada:	Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur:	Böhm Nordkartoffel Agrarproduktion GmbH & Co. OHG, Lüneburg (Allemagne)

Variétés de référence: 'Georgina' et 'Vivaldi'

Sommaire: La base du germe présente une pigmentation anthocyanique de forte intensité comportant une proportion de bleu absente ou faible chez 'Danina', alors qu'elle présente une pigmentation anthocyanique d'intensité faible à moyenne comportant une proportion de bleu moyenne chez 'Vivaldi'. La base du germe possède une pubescence clairsemée chez 'Danina', alors qu'elle possède une pubescence de densité moyenne chez 'Georgina' et une pubescence moyenne à dense chez 'Vivaldi'. Le sommet du germe présente une pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne chez 'Danina', alors qu'il est non anthocyané ou présente une pigmentation anthocyanique de très faible intensité chez les variétés de référence. La maturation est très tardive chez 'Danina', alors qu'elle est intermédiaire à tardive chez 'Georgina' et qu'elle survient à une époque intermédiaire chez 'Vivaldi'. Les feuilles sont grandes chez 'Danina', tandis qu'elles sont de grandeur moyenne chez 'Georgina'. La silhouette des feuilles est ouverte chez 'Danina', alors qu'elle est intermédiaire entre fermée et ouverte chez 'Vivaldi'. Le bouton floral présente une pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne chez 'Danina', alors qu'il est non anthocyané ou présente une pigmentation anthocyanique de très petite étendue chez les variétés de référence. Les inflorescences sont moyennes à grandes chez 'Danina', tandis qu'elles sont petites chez 'Georgina'.

Description:

GERME : petit à moyen, ovoïde, à fréquence moyenne d'émergence de radicelles, à ramifications latérales courtes.

BASE DU GERME : à pigmentation anthocyanique de forte intensité comportant une proportion de bleu absente ou faible, à pubescence clairsemée.

SOMMET DU GERME : petit par rapport à la base, à port fermé, à pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne, à pubescence très clairsemée à clairsemée.

PLANTE : de type intermédiaire (feuillage à demi-ouvert, tiges partiellement visibles), demi-dressée; maturation très tardive.

TIGES : à pigmentation anthocyanique de petite étendue limitée à la base.

FEUILLES : grandes, à silhouette ouverte; folioles secondaires en nombre faible; dessus vert moyen; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue et de très faible intensité; absence ou fréquence très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : grandes, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge faiblement ondulée, à nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées; dessus moyennement luisant; folioles de la rosette apicale à limbe glabre.

PÉDONCULE : non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

INFLORESCENCES : moyennement nombreuses à nombreuses, moyennes à grandes.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne.

COROLLE : petite.

COROLLE (FACE INTERNE) : non anthocyanée ou à pigmentation anthocyanique de très faible intensité comportant une proportion de bleu absente ou faible, non anthocyanée ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

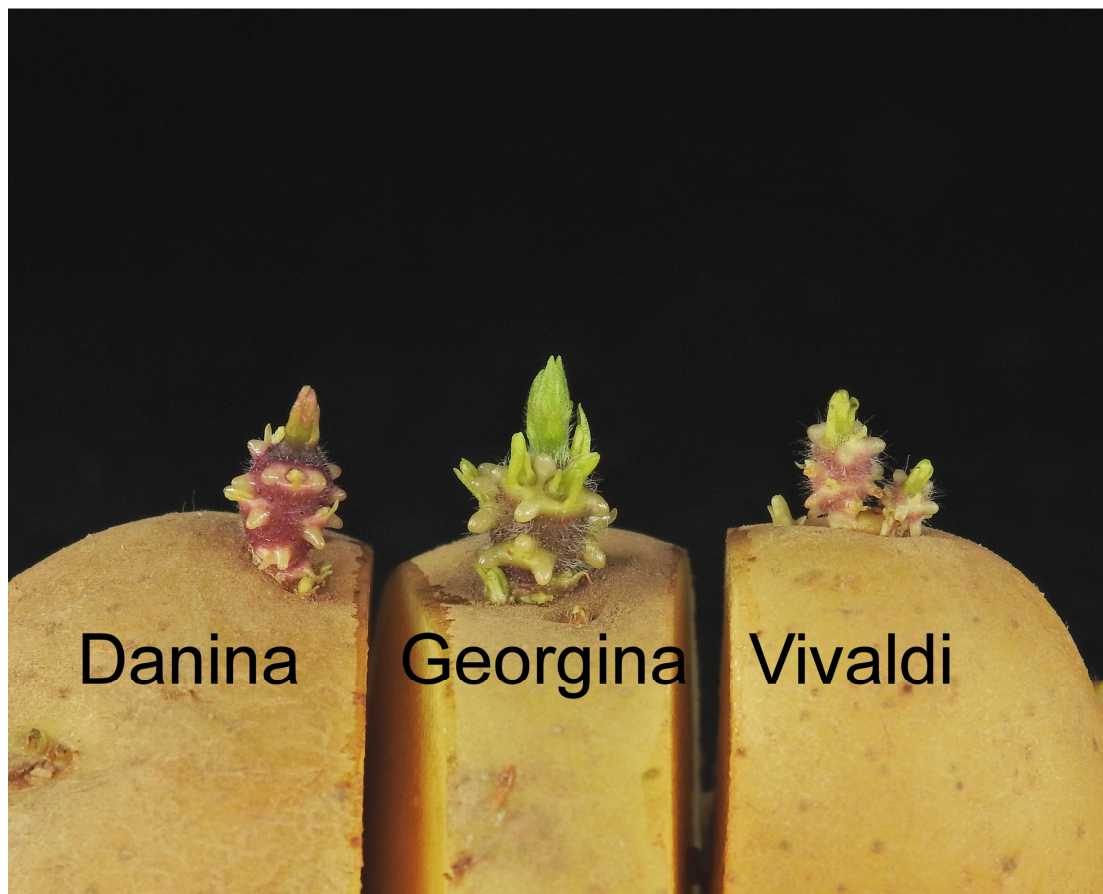
TUBERCULE : oblong, à chair jaune moyen.

YEUX DU TUBERCULE : peu profonds; peau du tubercule jaune à la base des yeux.

PEAU DU TUBERCULE : beige clair, très faiblement à faiblement anthocyanée en présence de lumière.

Origine génétique: 'Danina' est issue d'un croisement entre 'E 01/181/153' et 'L 696/92/921', réalisé en 2007 à Ebstorf, en Allemagne. 'Danina' a fait l'objet d'une sélection finale en 2008 à Ebstorf pour ses caractères agronomiques, notamment sa résistance aux maladies et son rendement.

Épreuves et essais: L'essai comparatif de 'Danina' a été réalisé durant la saison de croissance 2022 par la Global Agri Services Inc. à Central Blissville, au Nouveau-Brunswick. L'essai au champ a porté sur 70 plantes par variété, cultivées sur un seul rang de 22 mètres et espacées de 0,3 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 1,1 mètre. Les observations et mesures ont été faites chez 10 plantes ou 10 parties de plantes de chaque variété. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon un test *t* de Student apparié. Les caractéristiques des germes ont été évaluées chez 10 tubercules récoltés dans le cadre de l'essai comparatif et ont été observées environ 2,5 à 3 mois après la germination déclenchée par une exposition des tubercules à un agent externe.



Pomme de terre: 'Danina' (gauche) avec les variétés de référence 'Georgina' (centre) et 'Vivaldi' (droite)

Dénomination proposée: 'Floridana'
Numéro de la demande: 22-10839
Date de la demande: 2022/02/25
Requérant: Böhm Nordkartoffel Agrarproduktion GmbH & Co. OHG, Lüneburg (Allemagne)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: J. Boehm, Böhm-Nordkartoffel-Agrarproduktion GmbH & Co. OHG, Lower Saxony (Allemagne)

Variété de référence: 'Merida'

Sommaire: *Le sommet du germe est glabre ou possède une pubescence très clairsemée chez 'Floridana', tandis qu'il possède une pubescence clairsemée chez 'Merida'. 'Floridana' donne une plante de type intermédiaire (feuillage à demi-ouvert, tiges partiellement visibles), tandis que 'Merida' donne une plante de type à feuilles (feuillage fermé, tiges invisibles, ou à peine visibles). 'Floridana' donne une plante étalée, tandis que 'Merida' donne une plante demi-dressée. Les fleurs sont moyennement nombreuses chez 'Floridana', alors qu'elles sont absentes à peu nombreuses chez 'Merida'. La corolle est de grandeur moyenne chez 'Floridana', alors qu'elle est petite chez 'Merida'. La maturation est tardive chez 'Floridana', tandis qu'elle survient à une époque intermédiaire chez 'Merida'. La chair du tubercule est jaune clair chez 'Floridana', alors qu'elle est jaune moyen chez 'Merida'.*

Description:

GERME : petit, sphérique, à fréquence faible d'émergence de radicelles, à ramifications latérales courtes.

BASE DU GERME : à pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne à forte comportant une proportion de bleu absente ou faible, à pubescence de densité moyenne.

SOMMET DU GERME : de grosseur moyenne par rapport à la base, à port fermé, à pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne, glabre ou à pubescence très clairsemée.

PLANTE : de type intermédiaire (feuillage à demi-ouvert, tiges partiellement visibles), étalée; maturation tardive.

TIGES : non anthocyanées ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

FEUILLES : de grandeur moyenne, à silhouette intermédiaire à ouverte; folioles secondaires en nombre faible; dessus vert moyen; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue et de très faible intensité; absence ou fréquence très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : moyennes à grandes, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge plate à faiblement ondulée, à nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées; dessus mat.

PÉDONCULE : non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

INFLORESCENCES : moyennement nombreuses, petites à moyennes.

BOUTONS FLORAUX : non anthocyanés ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

COROLLE : de grandeur moyenne.

COROLLE (FACE INTERNE) : non anthocyanée ou à pigmentation anthocyanique de très faible intensité comportant une proportion de bleu absente ou faible, non anthocyanée ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

TUBERCULE : oblong court à oblong, à chair jaune clair.

YEUX DU TUBERCULE : peu profonds à moyennement profonds; peau du tubercule jaune à la base des yeux.

PEAU DU TUBERCULE : jaune, faiblement anthocyanée en présence de lumière.

Origine génétique: 'Floridana' est issue d'un croisement entre 'Merida' et 'B 98/258/189', réalisé en 2003 à Ebstorf, en Allemagne. 'Floridana' a fait l'objet d'une sélection finale en 2009 à Ebstorf pour ses caractères agronomiques, notamment sa résistance aux maladies et ses qualités culinaires.

Épreuves et essais: L'essai comparatif de 'Floridana' a été réalisé durant la saison de croissance 2022 par la Global Agri Services Inc. à Central Blissville, au Nouveau-Brunswick. L'essai au champ a porté sur 70 plantes par variété, cultivées sur un seul rang de 22 mètres et espacées de 0,3 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 1,1 mètre. Les observations et mesures ont été faites chez 10 plantes ou 10 parties de plantes de chaque variété. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon un test *t* de Student apparié. Les caractéristiques des germes ont été évaluées chez 10 tubercules récoltés dans le cadre de l'essai comparatif et ont été observées environ 2,5 à 3 mois après la germination déclenchée par une exposition des tubercules à un agent externe.



Pomme de terre: 'Floridana' (gauche) avec la variété de référence 'Merida' (droite)

Dénomination proposée: 'Frisian Gold'
Numéro de la demande: 19-9839
Date de la demande: 2019/05/03
Requérant: Tuberosum Technologies Inc., Broderick (Saskatchewan)
Sélectionneur: Tuberosum Technologies Inc., Broderick (Saskatchewan)
Fobek B.V., PM (Pays-Bas)
Jacob Heidemans, Espel PG (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Perline'

Sommaire: *Le germe est ovoïde chez 'Frisian Gold', alors qu'il est cylindrique large chez 'Perline'. La base du germe présente une pigmentation anthocyanique de faible intensité chez 'Frisian Gold', alors qu'elle présente une pigmentation anthocyanique de forte intensité chez 'Perline'. Le sommet du germe est de grosseur moyenne par rapport à la base chez 'Frisian Gold', alors qu'il est petit chez 'Perline'. Le sommet du germe est non anthocyané ou présente une pigmentation anthocyanique de très faible intensité chez 'Frisian Gold', alors qu'il présente une pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne chez 'Perline'. Le bouton floral est non anthocyané ou présente une pigmentation anthocyanique de très petite étendue chez 'Frisian Gold', alors qu'il présente une pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne chez 'Perline'. La chair du tubercule est jaune moyen chez 'Frisian Gold', alors qu'elle est jaune clair chez 'Perline'.*

Description:

GERME : petit à moyen, ovoïde, à fréquence faible d'émergence de radicelles, à ramifications latérales courtes.

BASE DU GERME : à pigmentation anthocyanique de faible intensité comportant une proportion de bleu absente ou faible, à pubescence de densité moyenne.

SOMMET DU GERME : de grosseur moyenne par rapport à la base, à port fermé, non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très faible intensité, à pubescence de densité moyenne.

PLANTE : de type à feuilles à intermédiaire (feuillage à demi-ouvert à fermé, tiges partiellement visibles à invisibles, ou à peine visibles), demi-dressée; maturation survenant à une époque intermédiaire.

TIGES : non anthocyanées ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

FEUILLES : grandes, à silhouette intermédiaire à ouverte; folioles secondaires en nombre moyen; dessus vert moyen; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue et de très faible intensité; fréquence faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : moyennes à grandes, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge faiblement ondulée, à nervures moyennement enfoncées; dessus moyennement luisant; folioles de la rosette apicale à limbe pubescent.

PÉDONCULE : non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

INFLORESCENCES : moyennement nombreuses, de grandeur moyenne.

BOUTONS FLORAUX : non anthocyanés ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

COROLLE : moyenne à grande.

COROLLE (FACE INTERNE) : non anthocyanée ou à pigmentation anthocyanique de très faible intensité comportant une proportion de bleu absente ou faible, non anthocyanée ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

TUBERCULE : oblong court à oblong, à chair jaune moyen.

YEUX DU TUBERCULE : peu profonds à moyennement profonds; peau du tubercule jaune à la base des yeux.

PEAU DU TUBERCULE : jaune, non anthocyanée à faiblement anthocyanée en présence de lumière.

Origine génétique: 'Frisian Gold' est issue d'un croisement entre 'Piccolo Star' (parent femelle) et 'Ampera' (parent mâle), réalisé en 2006 à la station d'amélioration de la Fobek B.V., à Sint Annaparochie, à Frise, aux Pays-Bas. Les graines résultant de ce croisement ont été semées en serre en 2008. 'Frisian Gold' a été sélectionnée parmi la descendance ainsi obtenue au champ en 2008 pour ses caractères agronomiques, sa résistance à diverses maladies et ses caractères qualitatifs.

Épreuves et essais: L'essai comparatif de 'Frisian Gold' a été réalisé durant la saison de croissance 2022 par la Global Agri Services Inc. à Central Blissville, au Nouveau-Brunswick. L'essai au champ a porté sur 70 plantes par variété, cultivées sur un seul rang de 22 mètres et espacées de 0,3 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 1,1 mètre. Les observations et

mesures ont été faites chez 10 plantes ou 10 parties de plantes de chaque variété. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon un test *t* de Student apparié. Les caractéristiques des germes ont été évaluées chez 10 tubercules récoltés dans le cadre de l'essai comparatif et ont été observées environ 2,5 à 3 mois après la germination déclenchée par une exposition des tubercules à un agent externe.



Pomme de terre: 'Frisian Gold' (gauche) avec la variété de référence 'Perline' (droite)

Dénomination proposée:	'La Belle Russet'
Numéro de la demande:	19-10030
Date de la demande:	2019/10/29
Requérant:	Oregon State University, Corvallis, Oregon (États-Unis) United States of America, as represented by the Secretary of Agriculture, Washington, District of Columbia (États-Unis)
	University of Idaho, Moscow, Idaho (États-Unis) Washington State University, Pullman, Washington (États-Unis)
Mandataire au Canada:	Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur:	Robert S. Griesbach, United States of America, as represented by the Secretary of Agriculture, Washington, District of Columbia (États-Unis) Jeffrey C. Stark, University of Idaho, Idaho Falls, Idaho (États-Unis) Alan Sams, Oregon State University, Corvallis, Oregon (États-Unis) Scot Hulbert, Washington State University, Pullman, Washington (États-Unis)

Variété de référence: 'Russet Burbank'

Sommaire: *La base du germe est non anthocyanée ou présente une pigmentation anthocyanique d'intensité très faible à faible chez 'La Belle Russet', alors qu'elle présente une pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne chez 'Russet Burbank'. La base du germe possède une pubescence clairsemée chez 'La Belle Russet', alors qu'elle présente une pubescence moyenne à dense chez 'Russet Burbank'. Le sommet du germe est petit par rapport à la base chez 'La Belle*

Russet', tandis qu'il est de grosseur moyenne chez 'Russet Burbank'. Les feuilles de 'La Belle Russet' sont de grandeur moyenne, alors que celles de 'Russet Burbank' sont grandes. Les folioles de la deuxième paire de folioles latérales sont de grandeur moyenne chez 'La Belle Russet', alors qu'elles sont grandes à très grandes chez 'Russet Burbank'. Le bouton floral est non anthocyané ou présente une pigmentation anthocyanique de très petite étendue chez 'La Belle Russet', alors qu'il présente une pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne à grande chez 'Russet Burbank'. 'La Belle Russet' donne une plante plus courte que 'Russet Burbank'. Le pédoncule est non anthocyané ou présente une pigmentation anthocyanique de très petite étendue chez 'La Belle Russet', alors qu'il présente une pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne chez 'Russet Burbank'. Les yeux du tubercule sont peu profonds chez 'La Belle Russet', alors qu'ils sont profonds chez 'Russet Burbank'.

Description:

GERME : petit à moyen, ovoïde, à fréquence moyenne d'émergence de radicelles, à ramifications latérales courtes.

BASE DU GERME : non anthocyanée ou à pigmentation anthocyanique d'intensité très faible à faible comportant une proportion de bleu absente ou faible, à pubescence clairsemée.

SOMMET DU GERME : petit par rapport à la base, à port fermé, non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très faible intensité, glabre ou à pubescence très clairsemée.

PLANTE : de type intermédiaire (feuillage à demi-ouvert, tiges partiellement visibles), demi-dressée; maturation tardive.

TIGES : non anthocyanées ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

FEUILLES : de grandeur moyenne, à silhouette ouverte; folioles secondaires en nombre moyen; dessus vert moyen; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue et de très faible intensité; absence ou fréquence très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : de grandeur moyenne, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge plate ou très faiblement ondulée, à nervures peu enfoncées; dessus moyennement luisant.

PÉDONCULE : non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

INFLORESCENCES : moyennement nombreuses à nombreuses, petites à moyennes.

BOUTONS FLORAUX : non anthocyanés ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

COROLLE : de grandeur moyenne.

COROLLE (FACE INTERNE) : non anthocyanée ou à pigmentation anthocyanique de très faible intensité comportant une proportion de bleu absente ou faible, non anthocyanée ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

TUBERCULE : oblong allongé à allongé, à chair blanche.

YEUX DU TUBERCULE : peu profonds; peau du tubercule blanche à la base des yeux.

PEAU DU TUBERCULE : brun rougeâtre.

Origine génétique: 'La Belle Russet' (désignation expérimentale A06021-1T) est issue d'un croisement entre 'A99031-1TE' (parent femelle) et 'A96013-2' (parent mâle), réalisé en 2006 par une initiative conjointe quadripartite, en Idaho, aux États-Unis. Les graines résultant de ce croisement ont été semées en serre en 2007, et les tubercules ainsi obtenus ont été plantés au champ à Tetonina, en Idaho, au printemps 2008. 'La Belle Russet' a été sélectionnée parmi la descendance ainsi obtenue au champ en 2008 pour ses caractères agronomiques et sa résistance à diverses maladies.

Épreuves et essais: L'essai comparatif de 'La Belle Russet' a été réalisé durant la saison de croissance 2022 par la Global Agri Services Inc. à Central Blissville, au Nouveau-Brunswick. L'essai au champ a porté sur 70 plantes par variété, cultivées sur un seul rang de 22 mètres et espacées de 0,3 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 1,1 mètre. Les observations et mesures ont été faites chez 10 plantes ou 10 parties de plantes de chaque variété. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon un test *t* de Student apparié. Les caractéristiques des germes ont été évaluées chez 10 tubercules récoltés dans le cadre de l'essai comparatif et ont été observées environ 2,5 à 3 mois après la germination déclenchée par une exposition des tubercules à un agent externe.

Tableau de comparaison pour 'La Belle Russet'

	'La Belle Russet'	'Russet Burbank'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	37,4	55,6
écart-type	4,1	3,9

*variété de référence



Pomme de terre: 'La Belle Russet' (gauche) avec la variété de référence 'Russet Burbank' (droite)

Dénomination proposée: 'Lady Liberty'
Numéro de la demande: 19-9746
Date de la demande: 2019/04/01
Requérant: Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)
Mandataire au Canada: Gowling WLG (Canada) LLP, Ottawa
Sélectionneur: Walter De Jong, Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variété de référence: 'Snowden'

Sommaire: Le germe est de grosseur moyenne et cylindrique large chez 'Lady Liberty', alors qu'il est très petit à petit et sphérique chez 'Snowden'. Le germe présente une pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne chez 'Lady Liberty', tandis qu'il est non anthocyané ou présente une pigmentation anthocyanique de très faible intensité chez 'Snowden'. La fréquence d'émergence de radicelles sur le germe est élevée chez 'Lady Liberty', alors qu'elle est faible chez 'Snowden'. Les

feuilles de 'Lady Liberty' sont de grandeur moyenne, alors que celles de 'Snowden' sont grandes. Le dessus des feuilles est vert moyen à vert foncé chez 'Lady Liberty', alors qu'il est vert clair chez 'Snowden'. Les fleurs sont moyennement nombreuses à nombreuses chez 'Lady Liberty', tandis qu'elles sont peu nombreuses chez 'Snowden'.

Description:

GERME : de grosseur moyenne, cylindrique large, à fréquence élevée d'émergence de radicelles, à ramifications latérales courtes.

BASE DU GERME : à pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne comportant une proportion de bleu moyenne, à pubescence de densité moyenne.

SOMMET DU GERME : petit par rapport à la base, à port fermé, non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très faible intensité, à pubescence de densité moyenne.

PLANTE : de type à feuilles à intermédiaire (feuillage à demi-ouvert à fermé, tiges partiellement visibles à invisibles, ou à peine visibles), demi-dressée à étalée; maturation survenant à une époque intermédiaire.

TIGES : non anthocyanées ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

FEUILLES : de grandeur moyenne, à silhouette ouverte; folioles secondaires en nombre faible; dessus vert moyen à vert foncé; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue et de très faible intensité; absence ou fréquence très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : petites, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge faiblement ondulée, à nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées; dessus mat à moyennement luisant; folioles de la rosette apicale à limbe pubescent.

PÉDONCULE : non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

INFLORESCENCES : moyennement nombreuses à nombreuses, de grandeur moyenne.

BOUTONS FLORAUX : non anthocyanés ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

COROLLE : de grandeur moyenne.

COROLLE (FACE INTERNE) : non anthocyanée ou à pigmentation anthocyanique de très faible intensité comportant une proportion de bleu absente ou faible, non anthocyanée ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

TUBERCULE : arrondi, à chair blanche.

YEUX DU TUBERCULE : peu profonds à moyennement profonds; peau du tubercule jaune à la base des yeux.

PEAU DU TUBERCULE : beige clair.

Origine génétique: 'Lady Liberty' est issue d'un croisement entre 'B38-14' (parent femelle) et 'Marcy' (parent mâle), réalisé au début de 2006 à Ithaca, dans l'État de New York, aux États-Unis. Les graines résultant de ce croisement ont été cultivées pour la première fois dans des pots en 2007 à Mount Pleasant, dans l'État de New York, et quatre tubercules de chaque pot ont été plantés au champ en 2008. 'Lady Liberty' a d'abord été sélectionnée à l'automne 2008 pour son apparence et son rendement. Des clones issus des sélections faites d'après l'essai au champ ont été établis et soumis à d'autres essais au champ en 2009. Chaque année subséquente, les parcelles d'évaluation ont augmenté, et de nouvelles sélections ont été faites en fonction des caractéristiques des croustilles, de l'aptitude à l'entreposage au froid, de l'apparence externe des tubercules, de la présence de défauts internes et externes, de la résistance à la gale commune, de la densité, de la précocité de maturation et du rendement.

Épreuves et essais: L'essai comparatif de 'Lady Liberty' a été réalisé durant la saison de croissance 2022 par la Global Agri Services Inc. à Central Blissville, au Nouveau-Brunswick. L'essai au champ a porté sur 70 plantes par variété, cultivées sur un seul rang de 22 mètres et espacées de 0,3 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 1,1 mètre. Les observations et mesures ont été faites chez 10 plantes ou 10 parties de plantes de chaque variété. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon un test *t* de Student apparié. Les caractéristiques des germes ont été évaluées chez 10 tubercules récoltés dans le cadre de l'essai comparatif et ont été observées environ 2,5 à 3 mois après la germination déclenchée par une exposition des tubercules à un agent externe.



Pomme de terre: 'Lady Liberty' (gauche) avec la variété de référence 'Snowden' (droite)

Dénomination proposée: 'Mackinaw'
Numéro de la demande: 20-10288
Date de la demande: 2020/07/15
Requérant: The Board of Trustees of Michigan State University, East Lansing, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: David S. Douches, Okemos, Michigan (États-Unis)

Variétés de référence: 'Atlantic' et 'Snowden'

Sommaire: Le germe est de grosseur moyenne chez 'Mackinaw', alors qu'il est très petit à petit chez 'Snowden'. La base du germe présente une pigmentation anthocyannique de forte intensité chez 'Mackinaw', tandis qu'il est non anthocyané ou présente une pigmentation anthocyannique de très faible intensité chez 'Snowden'. Le sommet du germe est petit par rapport à la base chez 'Mackinaw', tandis qu'il est de grosseur moyenne chez 'Atlantic' et 'Snowden'. Le sommet du germe présente une pigmentation anthocyannique d'intensité moyenne chez 'Mackinaw', tandis qu'il présente une pigmentation anthocyannique de faible intensité chez 'Atlantic' et qu'il est non anthocyané ou présente une pigmentation anthocyannique de très faible intensité chez 'Snowden'. La fréquence d'émergence de radicelles sur le germe est élevée chez 'Mackinaw', alors qu'elle est faible à moyenne chez 'Atlantic' et faible chez 'Snowden'. La tige présente une pigmentation anthocyannique d'étendue petite à moyenne chez 'Mackinaw', tandis qu'elle est non anthocyanée ou présente une pigmentation anthocyannique de très petite étendue chez 'Atlantic' et 'Snowden'. Le dessus des feuilles est vert moyen chez 'Mackinaw', alors qu'il est vert clair chez 'Atlantic' et 'Snowden'. Le limbe des feuilles de la rosette apicale est pubescent chez 'Mackinaw', alors qu'il est glabre chez les variétés de référence. La face interne de la corolle est non anthocyanée ou présente une pigmentation anthocyannique de très faible intensité chez 'Mackinaw', alors qu'elle présente une pigmentation anthocyannique d'intensité moyenne chez 'Atlantic'.

Description:

GERME : de grosseur moyenne, ovoïde, à fréquence élevée d'émergence de radicelles, à ramifications latérales courtes.

BASE DU GERME : à pigmentation anthocyanique de forte intensité comportant une proportion de bleu moyenne, à pubescence clairsemée à moyenne.

SOMMET DU GERME : petit par rapport à la base, à port fermé, à pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne, à pubescence clairsemée.

PLANTE : de type intermédiaire (feuillage à demi-ouvert, tiges partiellement visibles), demi-dressée; maturation intermédiaire à tardive.

TIGES : à pigmentation anthocyanique d'étendue petite à moyenne présente seulement jusqu'au milieu de la tige.

FEUILLES : grandes, à silhouette intermédiaire à ouverte; folioles secondaires en nombre faible à moyen; dessus vert moyen; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue et de très faible intensité; absence ou fréquence très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : très grandes, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge plate ou très faiblement ondulée, à nervures moyennement enfoncées; dessus mat; folioles de la rosette apicale à limbe pubescent.

PÉDONCULE : non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

INFLORESCENCES : nombreuses, de grandeur moyenne.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne à grande.

COROLLE : de grandeur moyenne.

COROLLE (FACE INTERNE) : non anthocyanée ou à pigmentation anthocyanique de très faible intensité comportant une proportion de bleu absente ou faible, non anthocyanée ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

TUBERCULE : arrondi, à chair blanche.

YEUX DU TUBERCULE : peu profonds à moyennement profonds; peau du tubercule jaune à la base des yeux.

PEAU DU TUBERCULE : beige clair, non anthocyanée à faiblement anthocyanée en présence de lumière.

Origine génétique: 'Mackinaw' est issue d'un croisement entre 'Saginaw Chipper' et 'Lamoka', réalisé en 2009 par des sélectionneurs à l'Université d'État du Michigan, à East Lansing, aux États-Unis. 'Mackinaw' a été sélectionnée en 2010 pour la couleur, la forme ainsi que l'aptitude à la transformation de ses tubercules. Après la sélection, elle a été cultivée dans le cadre d'essais agronomiques répétés de 2013 à 2017 afin d'évaluer sa résistance aux maladies. La production par culture tissulaire a commencé en 2013.

Épreuves et essais: L'essai comparatif de 'Mackinaw' a été réalisé durant la saison de croissance 2022 par la Global Agri Services Inc. à Central Blissville, au Nouveau-Brunswick. L'essai au champ a porté sur 70 plantes par variété, cultivées sur un seul rang de 22 mètres et espacées de 0,3 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 1,1 mètre. Les observations et mesures ont été faites chez 10 plantes ou 10 parties de plantes de chaque variété. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon un test *t* de Student apparié. Les caractéristiques des germes ont été évaluées chez 10 tubercules récoltés dans le cadre de l'essai comparatif et ont été observées environ 2,5 à 3 mois après la germination déclenchée par une exposition des tubercules à un agent externe.



Pomme de terre: 'Mackinaw' (gauche) avec les variétés de référence 'Atlantic' (droite) et 'Snowden' (centre)

Dénomination proposée: 'Paris'
Numéro de la demande: 18-9529
Date de la demande: 2018/06/20
Requérant: TPC Research BV, Emmeloord (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: J.P. van Loon (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Siena' et 'Montreal'

Sommaire: Le germe est sphérique chez 'Paris', alors qu'il est cylindrique large chez 'Siena' et ovoïde chez 'Montreal'. Le sommet du germe présente une pigmentation anthocyanique de faible intensité chez 'Paris', alors qu'il présente une pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne à forte chez 'Siena' et d'intensité moyenne chez 'Montreal'. La pubescence du sommet du germe est clairsemée chez 'Paris', alors qu'elle est dense chez 'Siena' et moyenne à dense chez 'Montreal'. Les folioles secondaires sont en nombre faible chez 'Paris', alors qu'elles sont en nombre moyen chez 'Siena'. Les folioles de la deuxième paire de folioles latérales sont de grandeur moyenne chez 'Paris', alors qu'elles sont grandes à très grandes chez 'Siena' et grandes chez 'Montreal'. Le bouton floral est non anthocyané ou présente une pigmentation anthocyanique de très petite étendue chez 'Paris', alors qu'il présente une pigmentation anthocyanique de petite étendue chez 'Siena'. 'Paris' donne une plante plus courte que les variétés de référence. Le tubercule est arrondi à oblong court chez 'Paris', alors qu'il est oblong à oblong allongé chez 'Siena' et oblong court chez 'Montreal'. La chair du tubercule est crème chez 'Paris', alors qu'elle est jaune clair chez les variétés de référence.

Description:

GERME : petit à moyen, sphérique, à fréquence faible à moyenne d'émergence de radicelles, à ramifications latérales courtes.

BASE DU GERME : à pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne à forte comportant une proportion de bleu absente ou faible, à pubescence clairsemée à moyenne.

SOMMET DU GERME : petit par rapport à la base, à port fermé, à pigmentation anthocyanique de faible intensité, à pubescence clairsemée.

PLANTE : de type intermédiaire (feuillage à demi-ouvert, tiges partiellement visibles), demi-dressée; maturation intermédiaire à tardive.

TIGES : non anthocyanées ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

FEUILLES : de grandeur moyenne, à silhouette intermédiaire entre fermée et ouverte; folioles secondaires en nombre faible; dessus vert moyen; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue et de très faible intensité; absence ou fréquence très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : de grandeur moyenne, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge faiblement ondulée, à nervures peu enfoncées; dessus mat.

PÉDONCULE : non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

INFLORESCENCES : moyennement nombreuses, petites à moyennes.

BOUTONS FLORAUX : non anthocyanés ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

COROLLE : grande.

COROLLE (FACE INTERNE) : non anthocyanée ou à pigmentation anthocyanique de très faible intensité comportant une proportion de bleu absente ou faible, non anthocyanée ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

TUBERCULE : arrondi à oblong court, à chair crème.

YEUX DU TUBERCULE : peu profonds; peau du tubercule jaune à la base des yeux.

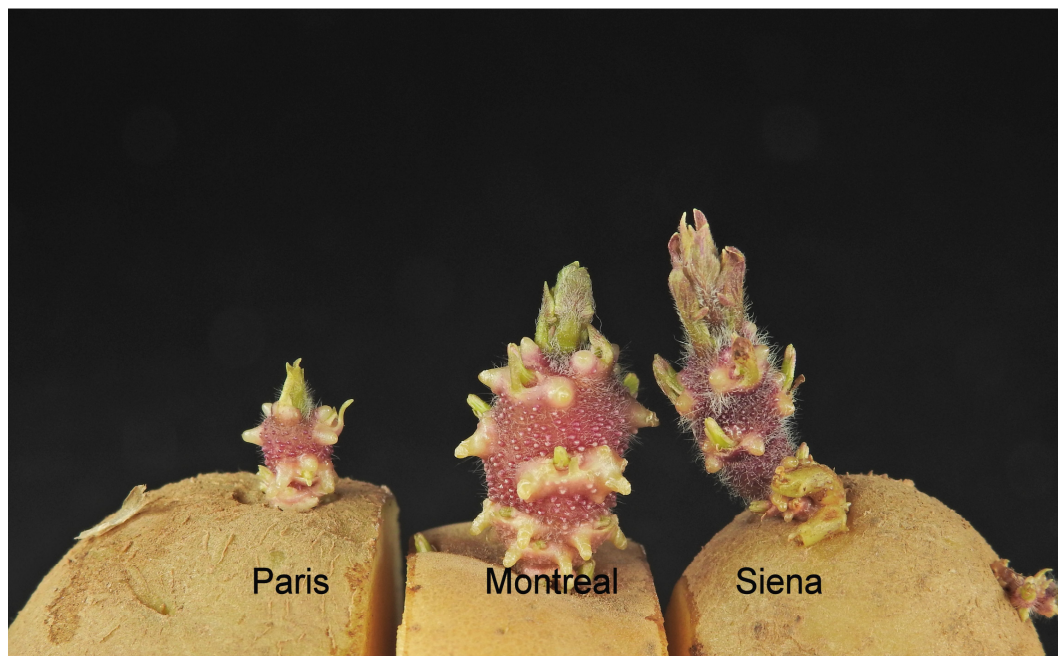
PEAU DU TUBERCULE : beige clair, faiblement anthocyanée en présence de lumière.

Origine génétique: 'Paris' (désignation expérimentale D 05-47-03) est issue d'un croisement entre 'Hansa' (parent femelle) et 'Felsina' (parent mâle), réalisé en 2004 à la station d'amélioration de J.P. van Loon, à Dronten, aux Pays-Bas. Les graines résultant de ce croisement ont été semées en serre en 2005, et les tubercules ainsi obtenus ont été plantés au champ à Dronten, au printemps 2006. 'Paris' a été sélectionnée parmi la descendance ainsi obtenue en 2006 pour ses caractères agronomiques et sa résistance à diverses maladies.

Épreuves et essais: L'essai comparatif de 'Paris' a été réalisé durant la saison de croissance 2022 par la Global Agri Services Inc. à Central Blissville, au Nouveau-Brunswick. L'essai au champ a porté sur 70 plantes par variété, cultivées sur un seul rang de 22 mètres et espacées de 0,3 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 1,1 mètre. Les observations et mesures ont été faites chez 10 plantes ou 10 parties de plantes de chaque variété. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon un test *t* de Student apparié. Les caractéristiques des germes ont été évaluées chez 10 tubercules récoltés dans le cadre de l'essai comparatif et ont été observées environ 2,5 à 3 mois après la germination déclenchée par une exposition des tubercules à un agent externe.

Tableau de comparaison pour 'Paris'

	'Paris'	'Siena'*	'Montreal'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>			
moyenne	42,1	50,4	52,8
écart-type	3,2	3,1	4,2
*variétés de référence			



Pomme de terre: 'Paris' (gauche) avec les variétés de référence 'Siena' (droite) et 'Montreal' (centre)

Dénomination proposée: 'Peony'
Numéro de la demande: 21-10447
Date de la demande: 2021/03/22
Requérant: Tuberosum Technologies Inc., Broderick (Saskatchewan)
Sélectionneur: Tuberosum Technologies Inc., Broderick (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'Petunia' et 'Norland'

Sommaire: *Le germe est de grosseur moyenne chez 'Peony', alors qu'il est gros chez 'Norland'. Le dessus des feuilles est vert moyen chez 'Peony', alors qu'il est vert foncé chez les variétés de référence. Le dessus de la nervure médiane des feuilles présente une pigmentation anthocyanique de grande étendue chez 'Peony', alors qu'il présente une pigmentation anthocyanique de très grande étendue chez 'Petunia'. La coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale se produit à une fréquence moyenne chez 'Peony', alors qu'elle est absente ou se produit à une fréquence très faible à faible chez 'Petunia' et est absente ou se produit à une fréquence très faible chez 'Norland'. Les nervures des folioles sont enfoncées chez 'Peony', alors qu'elles sont moyennement enfoncées chez 'Petunia' et 'Norland'. Le limbe des feuilles de la rosette apicale est pubescent chez 'Peony', alors qu'il est glabre chez les variétés de référence. 'Peony' donne une plante plus courte que 'Petunia' et 'Norland'. Les fleurs sont peu nombreuses à moyennement nombreuses chez 'Peony', alors qu'elles sont absentes ou très peu nombreuses chez 'Norland'. Le tubercule est arrondi chez 'Peony', tandis qu'il est arrondi à oblong court chez 'Petunia' et oblong court chez 'Norland'.*

Description:

GERME : de grosseur moyenne, ovoïde, à fréquence élevée d'émergence de radicules, à ramifications latérales courtes.

BASE DU GERME : à pigmentation anthocyanique de forte intensité comportant une proportion de bleu absente à moyenne, à pubescence de densité moyenne.

SOMMET DU GERME : petit par rapport à la base, à port fermé, à pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne, à pubescence clairsemée à moyenne.

PLANTE : de type intermédiaire (feuillage à demi-ouvert, tiges partiellement visibles), demi-dressée; maturation survenant à une époque intermédiaire.

TIGES : à pigmentation anthocyanique d'étendue petite à moyenne présente sur toute la longueur de la tige.

FEUILLES : petites à moyennes, à silhouette ouverte; folioles secondaires en nombre faible; dessus vert moyen; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique de grande étendue et d'intensité moyenne; fréquence moyenne de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : de grandeur moyenne, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge plate à faiblement ondulée, à nervures enfoncées; dessus moyennement luisant; folioles de la rosette apicale à limbe pubescent.

PÉDONCULE : à pigmentation anthocyanique de petite étendue.

INFLORESCENCES : peu nombreuses à moyennement nombreuses, petites à moyennes.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique de grande étendue.

COROLLE : moyenne à grande.

COROLLE (FACE INTERNE) : à pigmentation anthocyanique de forte intensité comportant une proportion de bleu absente ou faible, à pigmentation anthocyanique de très grande étendue.

TUBERCULE : arrondi, à chair blanche.

YEUX DU TUBERCULE : de profondeur moyenne; peau du tubercule rouge à la base des yeux.

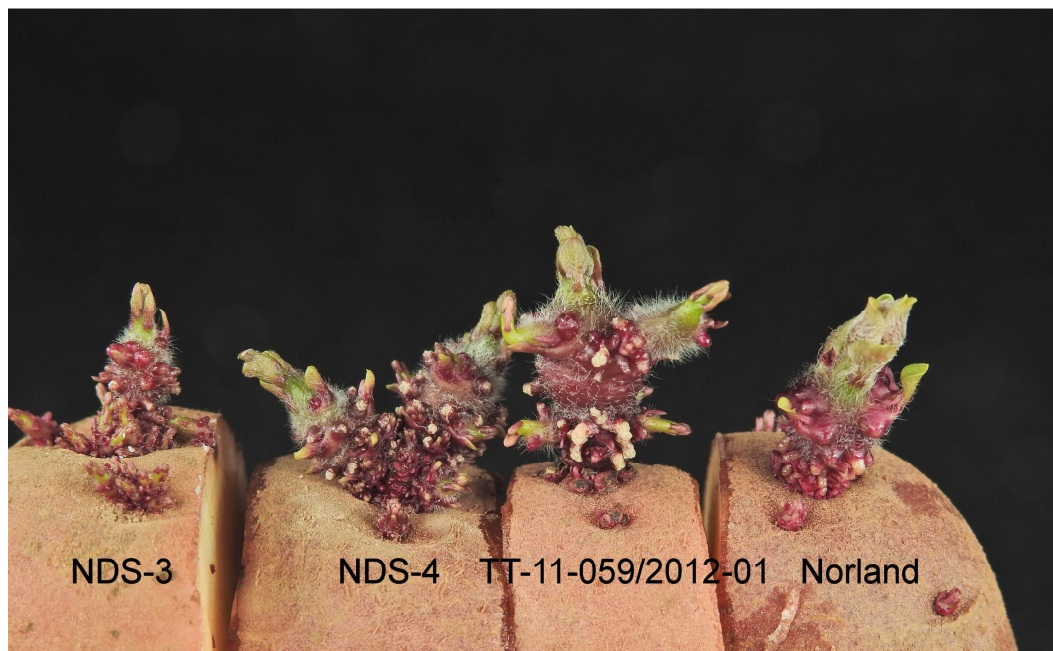
PEAU DU TUBERCULE : rouge.

Origine génétique: 'Peony' (désignation expérimentale ND/S-3) est issue d'une autopolinisation de 'Nordonna', réalisée en 2003 à la station d'amélioration de la Tuberosum Technologies Inc., à Edmonton, en Alberta. En 2003, des graines résultant de ce croisement ont été prélevées et ont été semées au champ à Edmonton, au printemps 2004. 'Peony' a été sélectionnée parmi la descendance ainsi obtenue au champ en 2004 pour ses caractères agronomiques et sa résistance à diverses maladies.

Épreuves et essais: L'essai comparatif de 'Peony' a été réalisé durant la saison de croissance 2022 par la Global Agri Services Inc. à Central Blissville, au Nouveau-Brunswick. L'essai au champ a porté sur 70 plantes par variété, cultivées sur un seul rang de 22 mètres et espacées de 0,3 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 1,1 mètre. Les observations et mesures ont été faites chez 10 plantes ou 10 parties de plantes de chaque variété. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon un test *t* de Student apparié. Les caractéristiques des germes ont été évaluées chez 10 tubercules récoltés dans le cadre de l'essai comparatif et ont été observées environ 2,5 à 3 mois après la germination déclenchée par une exposition des tubercules à un agent externe.

Tableau de comparaison pour 'Peony'

	'Peony'	'Petunia'*	'Norland'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>			
moyenne	29,1	42,4	42,2
écart-type	4,2	3,7	2,9
*variétés de référence			



Pomme de terre: 'Peony' (gauche) avec les variétés de référence 'Petunia' (centre à gauche) et 'Norland' (droite)

Dénomination proposée: 'Persephone'
Numéro de la demande: 19-9838
Date de la demande: 2019/05/03
Requérant: Tuberosum Technologies Inc., Broderick (Saskatchewan)
Sélectionneur: Tuberosum Technologies Inc., Broderick (Saskatchewan)
 Fobek B.V., PM (Pays-Bas)

Variété de référence: 'All Blue'

Sommaire: La base du germe possède une pubescence moyenne à dense chez 'Persephone', tandis qu'elle possède une pubescence clairsemée chez 'All Blue'. Le sommet du germe présente une pigmentation anthocyanique de forte intensité chez 'Persephone', alors qu'il présente une pigmentation anthocyanique de très forte intensité chez 'All Blue'. La silhouette des feuilles est intermédiaire entre fermée et ouverte chez 'Persephone', alors qu'elle est ouverte chez 'All Blue'. Le dessus de la nervure médiane des feuilles présente une pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne à forte chez 'Persephone', alors qu'il présente une pigmentation anthocyanique de très forte intensité chez 'All Blue'. Les folioles de la deuxième paire de folioles latérales sont de grande taille chez 'Persephone', alors qu'elles sont grandes chez 'All Blue'. 'Persephone' donne une plante plus courte que 'All Blue'. Les fleurs sont moyennement nombreuses chez 'Persephone', tandis qu'elles sont nombreuses chez 'All Blue'. La pigmentation anthocyanique de la face interne de la corolle comporte une proportion de bleu absente ou faible chez 'Persephone', tandis qu'elle comporte une proportion de bleu élevée chez 'All Blue'. La maturation est tardive chez 'Persephone', alors qu'elle survient à une époque intermédiaire chez 'All Blue'. Le tubercule est arrondi à oblong court chez 'Persephone', tandis qu'il est oblong allongé chez 'All Blue'.

Description:

GERME : petit à moyen, sphérique, à fréquence faible à moyenne d'émergence de radicelles, à ramifications latérales courtes.

BASE DU GERME : à pigmentation anthocyanique de très forte intensité comportant une proportion de bleu élevée, à pubescence moyenne à dense.

SOMMET DU GERME : de grosseur moyenne par rapport à la base, à port fermé, à pigmentation anthocyanique de forte intensité, à pubescence moyenne à dense.

PLANTE : de type à feuilles à intermédiaire (feuillage à demi-ouvert à fermé, tiges partiellement visibles à invisibles, ou à peine visibles), demi-dressée; maturation tardive.

TIGES : à pigmentation anthocyanique de grande étendue présente sur toute la longueur de la tige.

FEUILLES : moyennes à grandes, à silhouette intermédiaire entre fermée et ouverte; folioles secondaires en nombre moyen; dessus vert foncé; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique de très grande étendue et d'intensité moyenne à forte; fréquence faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : de grandeur moyenne, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge plate à faiblement ondulée, à nervures moyennement enfoncées à enfoncées; dessus moyennement luisant à luisant.

PÉDONCULE : à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne à grande.

INFLORESCENCES : moyennement nombreuses, petites.

BOUTONS FLORAUX : non anthocyanés ou à pigmentation anthocyanique d'étendue très petite à petite.

COROLLE : grande.

COROLLE (FACE INTERNE) : à pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne à forte comportant une proportion de bleu absente ou faible, à pigmentation anthocyanique de grande étendue.

TUBERCULE : arrondi à oblong court, à chair bleue.

YEUX DU TUBERCULE : peu profonds à moyennement profonds; peau du tubercule bleue à la base des yeux.

PEAU DU TUBERCULE : bleue.

Origine génétique: 'Persephone' (désignation expérimentale FOB2007-136-143PR) est issue d'un croisement entre 'PRS-2' (parent femelle) et 'K3684' (parent mâle), réalisé en 2006 à la station d'amélioration de la Fobek B.V. dans le cadre du programme d'amélioration de la Tuberosum Technologies Inc., à Sint Annaparochi, à Frise, aux Pays-Bas. Des graines issues de ce croisement ont été semées, puis les semis ont été repiqués au champ de la station d'amélioration de la Fobek B.V. en 2008. La récolte a été faite la même année. 'Persephone' a été sélectionnée parmi la descendance ainsi obtenue au champ en 2008 pour ses caractères agronomiques, sa résistance à diverses maladies et ses caractères qualitatifs.

Épreuves et essais: L'essai comparatif de 'Persephone' a été réalisé durant la saison de croissance 2022 par la Global Agri Services Inc. à Central Blissville, au Nouveau-Brunswick. L'essai au champ a porté sur 70 plantes par variété, cultivées sur un seul rang de 22 mètres et espacées de 0,3 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 1,1 mètre. Les observations et mesures ont été faites chez 10 plantes ou 10 parties de plantes de chaque variété. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon un test *t* de Student apparié. Les caractéristiques des germes ont été évaluées chez 10 tubercules récoltés dans le cadre de l'essai comparatif et ont été observées environ 2,5 à 3 mois après la germination déclenchée par une exposition des tubercules à un agent externe.

Tableau de comparaison pour 'Persephone'

	'Persephone'	'All Blue'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	43,5	53,4
écart-type	5,0	4,0

*variété de référence



Pomme de terre: 'Persephone' (gauche) avec la variété de référence 'All Blue' (droite)

Dénomination proposée: 'Petunia'
Numéro de la demande: 21-10448
Date de la demande: 2021/03/22
Requérant: Tuberosum Technologies Inc., Broderick (Saskatchewan)
Sélectionneur: Tuberosum Technologies Inc., Broderick (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'Peony' et 'Norland'

Sommaire: *Le germe est de grosseur moyenne chez 'Petunia', alors qu'il est gros chez 'Norland'. La base du germe possède une pubescence moyenne à dense chez 'Petunia', tandis qu'elle possède une pubescence clairsemée à moyenne chez 'Norland'. Le sommet du germe est petit par rapport à la base chez 'Petunia', tandis qu'il est de grosseur moyenne chez 'Norland'. Le sommet du germe a un port fermé chez 'Petunia', alors qu'il a un port intermédiaire entre fermé et ouvert chez 'Norland'. La silhouette des feuilles est ouverte chez 'Petunia', alors qu'elle est intermédiaire entre fermée et ouverte chez 'Norland'. La coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale est absente ou se produit à une fréquence très faible à faible chez 'Petunia', alors qu'elle se produit à une fréquence moyenne chez 'Peony'. Le dessus des folioles est mat à moyennement luisant chez 'Petunia', tandis qu'il est luisant chez 'Norland'. 'Petunia' donne une plante plus haute que 'Peony'.*

Description:

GERME : de grosseur moyenne, ovoïde, à fréquence élevée d'émergence de radicelles, à ramifications latérales courtes.

BASE DU GERME : à pigmentation anthocyanique d'intensité forte à très forte comportant une proportion de bleu absente à moyenne, à pubescence moyenne à dense.

SOMMET DU GERME : petit par rapport à la base, à port fermé, à pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne, à pubescence clairsemée à moyenne.

PLANTE : de type intermédiaire (feuillage à demi-ouvert, tiges partiellement visibles), demi-dressée à étalée; maturation survenant à une époque intermédiaire.

TIGES : à pigmentation anthocyanique de petite étendue présente sur toute la longueur de la tige.

FEUILLES : de grandeur moyenne, à silhouette ouverte; folioles secondaires en nombre faible; dessus vert foncé; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique de très grande étendue et d'intensité moyenne; absence ou fréquence très faible à faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : petites à moyennes, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge plate à faiblement ondulée, à nervures moyennement enfoncées; dessus mat à moyennement luisant.

PÉDONCULE : à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne.

INFLORESCENCES : moyennement nombreuses, petites à moyennes.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne à grande.

COROLLE : de grandeur moyenne.

COROLLE (FACE INTERNE) : à pigmentation anthocyanique de très forte intensité comportant une proportion de bleu absente ou faible, à pigmentation anthocyanique de très grande étendue.

TUBERCULE : arrondi à oblong court, à chair blanche.

YEUX DU TUBERCULE : de profondeur moyenne; peau du tubercule rouge à la base des yeux.

PEAU DU TUBERCULE : rouge.

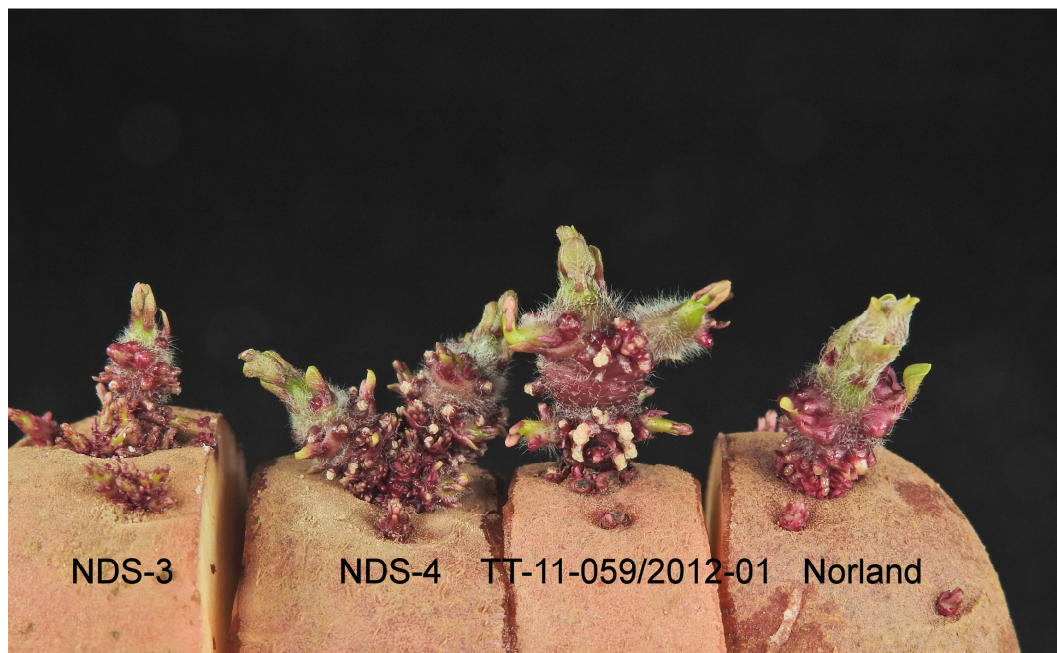
Origine génétique: 'Petunia' (désignation expérimentale ND/S-4) est issue d'une autopolinisation de 'Nordonna', réalisée en 2003 à la station d'amélioration de la Tuberosum Technologies Inc., à Edmonton, en Alberta. En 2003, des graines résultant de ce croisement ont été prélevées et ont été semées au champ à Edmonton, au printemps 2004. 'Petunia' a été sélectionnée parmi la descendance ainsi obtenue au champ en 2004 pour ses caractères agronomiques et sa résistance à diverses maladies.

Épreuves et essais: L'essai comparatif de 'Petunia' a été réalisé durant la saison de croissance 2022 par la Global Agri Services Inc. à Central Blissville, au Nouveau-Brunswick. L'essai au champ a porté sur 70 plantes par variété, cultivées sur un seul rang de 22 mètres et espacées de 0,3 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 1,1 mètre. Les observations et mesures ont été faites chez 10 plantes ou 10 parties de plantes de chaque variété. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon un test *t* de Student apparié. Les caractéristiques des germes ont été évaluées chez 10 tubercules récoltés dans le cadre de l'essai comparatif et ont été observées environ 2,5 à 3 mois après la germination déclenchée par une exposition des tubercules à un agent externe.

Tableau de comparaison pour 'Petunia'

	'Petunia'	'Peony'*	'Norland'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>			
moyenne	42,4	29,1	42,2
écart-type	3,7	4,2	2,9

*variétés de référence



Pomme de terre: 'Petunia' (centre gauche) avec les variétés de référence 'Peony' (gauche) et 'Norland' (droite)

Dénomination proposée: 'Prince'
Numéro de la demande: 22-10933
Date de la demande: 2022/05/27
Requérant: Lantmännen Seed B.V., Emmeloord (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Parkland Seed Potatoes Ltd., Edmonton (Alberta)
Sélectionneur: Lantmännen Seed B.V., Emmeloord (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Shepody'

Sommaire: La base du germe possède une pubescence clairsemée à moyenne chez 'Prince', alors qu'elle possède une pubescence dense chez 'Shepody'. Le sommet du germe est de grosseur moyenne par rapport à la base chez 'Prince', alors qu'il est petit chez 'Shepody'. Le sommet du germe présente une pigmentation anthocyanique de faible intensité chez 'Prince', alors qu'il présente une pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne à forte chez 'Shepody'. 'Prince' donne une plante de type intermédiaire (feuillage à demi-ouvert, tiges partiellement visibles), tandis que 'Shepody' donne une plante de type à feuilles (feuillage fermé, tiges invisibles, ou à peine visibles). La tige présente une pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne à grande chez 'Prince', tandis qu'elle est non anthocyanée ou présente une pigmentation anthocyanique de très petite étendue chez 'Shepody'. Les feuilles de 'Prince' sont de grandeur moyenne, alors que celles de 'Shepody' sont grandes. Le dessus des feuilles est vert foncé chez 'Prince', alors qu'il est vert clair chez 'Shepody'. Le dessus de la nervure médiane des feuilles présente une pigmentation anthocyanique de grande étendue chez 'Prince', alors qu'il est non anthocyané ou présente une pigmentation anthocyanique de très petite étendue chez 'Shepody'. 'Prince' donne une plante plus haute que 'Shepody'. La face interne de la corolle présente une pigmentation anthocyanique de faible intensité chez 'Prince', alors qu'elle présente une pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne à forte chez 'Shepody'. La maturation est tardive chez 'Prince', alors qu'elle survient à une époque intermédiaire chez 'Shepody'.

Description:

GERME : petit à moyen, ovoïde, à fréquence moyenne d'émergence de radicelles, à ramifications latérales courtes.

BASE DU GERME : à pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne comportant une proportion de bleu absente ou faible, à pubescence clairsemée à moyenne.

SOMMET DU GERME : de grosseur moyenne par rapport à la base, à port fermé, à pigmentation anthocyanique de faible intensité, à pubescence clairsemée à moyenne.

PLANTE : de type intermédiaire (feuillage à demi-ouvert, tiges partiellement visibles), demi-dressée; maturation tardive.

TIGES : à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne à grande présente sur toute la longueur de la tige.

FEUILLES : de grandeur moyenne, à silhouette fermée à intermédiaire; folioles secondaires en nombre moyen; dessus vert foncé; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique de grande étendue et de faible intensité; absence ou fréquence très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : de grandeur moyenne, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge faiblement ondulée, à nervures moyennement enfoncées; dessus mat à moyennement luisant; folioles de la rosette apicale à limbe pubescent.

PÉDONCULE : à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne.

INFLORESCENCES : nombreuses, moyennes à grandes.

BOUTONS FLORAUX : non anthocyanés ou à pigmentation anthocyanique d'étendue très petite à petite.

COROLLE : moyenne à grande.

COROLLE (FACE INTERNE) : à pigmentation anthocyanique de faible intensité comportant une proportion de bleu absente ou faible, à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne.

TUBERCULE : oblong à oblong allongé, à chair crème.

YEUX DU TUBERCULE : peu profonds; peau du tubercule blanche à jaune à la base des yeux.

PEAU DU TUBERCULE : beige clair, faiblement anthocyanée en présence de lumière.

Origine génétique: 'Prince' (désignation expérimentale SW 08-1984) est issue d'un croisement entre 'ARG 96-0738' (parent femelle) et 'SW 98-2723' (parent mâle), réalisé en 2007 à la station d'amélioration de la Lantmännen Seed B.V., à Emmeloord, aux Pays-Bas. Les graines résultant de ce croisement ont été semées en serre en 2008, et les tubercules ainsi obtenus ont été plantés au champ, à Emmeloord, au printemps 2009. 'Prince' a été sélectionnée parmi la descendance ainsi obtenue en 2009 pour ses caractères agronomiques et sa résistance à diverses maladies.

Épreuves et essais: L'essai comparatif de 'Prince' a été réalisé durant la saison de croissance 2022 par la Global Agri Services Inc. à Central Blissville, au Nouveau-Brunswick. L'essai au champ a porté sur 70 plantes par variété, cultivées sur un seul rang de 22 mètres et espacées de 0,3 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 1,1 mètre. Les observations et mesures ont été faites chez 10 plantes ou 10 parties de plantes de chaque variété. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon un test *t* de Student apparié. Les caractéristiques des germes ont été évaluées chez 10 tubercules récoltés dans le cadre de l'essai comparatif et ont été observées environ 2,5 à 3 mois après la germination déclenchée par une exposition des tubercules à un agent externe.

Tableau de comparaison pour 'Prince'

	'Prince'	'Shepody'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	57,2	49,7
écart-type	4,7	3,7
*variété de référence		



Pomme de terre: 'Prince' (gauche) avec la variété de référence 'Shepody' (droite)

Dénomination proposée:	'Reveille Russet'
Numéro de la demande:	19-9946
Date de la demande:	2019/06/14
Requérant:	Texas AgriLife Research, College Station, Texas (États-Unis)
Mandataire au Canada:	Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur:	J. Creighton Miller, Texas Agricultural Experiment Station, College Station, Texas (États-Unis)

Variété de référence: 'Alverstone Russet'

Sommaire: Le germe est très petit à petit chez 'Reveille Russet', alors qu'il est de grosseur moyenne chez 'Alverstone Russet'. Le sommet du germe présente une pigmentation anthocyanique d'intensité forte à très forte chez 'Reveille Russet', alors qu'il présente une pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne à forte chez 'Alverstone Russet'. La fréquence d'émergence de radicelles sur le germe est moyenne chez 'Reveille Russet', alors qu'elle est élevée chez 'Alverstone Russet'. Les feuilles de 'Reveille Russet' sont de grandeur moyenne, alors que celles de 'Alverstone Russet' sont grandes. Le dessus de la nervure médiane des feuilles présente une pigmentation anthocyanique de petite étendue et de faible intensité chez 'Reveille Russet', alors qu'il présente une pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne et de forte intensité chez 'Alverstone Russet'. Le limbe des feuilles de la rosette apicale est glabre chez 'Reveille Russet', alors qu'il est pubescent chez 'Alverstone Russet'. Le bouton floral présente une pigmentation anthocyanique de grande étendue chez 'Reveille Russet', tandis qu'il présente une pigmentation anthocyanique de petite étendue chez 'Alverstone Russet'. 'Reveille Russet' donne une plante plus courte que 'Alverstone Russet'. La pigmentation anthocyanique de la face interne de la corolle comporte une proportion de bleu moyenne chez 'Reveille Russet', tandis qu'elle comporte une proportion de bleu élevée chez 'Alverstone Russet'. Le tubercule est allongé chez 'Reveille Russet', alors qu'il est oblong à oblong allongé chez 'Alverstone Russet'.

Description:

GERME : très petit à petit, ovoïde, à fréquence moyenne d'émergence de radicelles, à ramifications latérales courtes.

BASE DU GERME : à pigmentation anthocyanique de forte intensité comportant une proportion de bleu élevée, à pubescence moyenne à dense.

SOMMET DU GERME : petit par rapport à la base, à port fermé, à pigmentation anthocyanique de forte à très forte intensité, glabre ou à pubescence très clairsemée à clairsemée.

PLANTE : de type à feuilles à intermédiaire (feuillage à demi-ouvert à fermé, tiges partiellement visibles à invisibles, ou à peine visibles), dressée à demi-dressée; maturation tardive.

TIGES : à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne présente sur toute la longueur de la tige.

FEUILLES : de grandeur moyenne, à silhouette intermédiaire entre fermée et ouverte; folioles secondaires en nombre faible; dessus vert moyen; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique de petite étendue et de faible intensité; absence ou fréquence très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : de grandeur moyenne, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge plate ou très faiblement ondulée, à nervures moyennement enfoncées; dessus moyennement luisant.

PÉDONCULE : à pigmentation anthocyanique d'étendue petite à moyenne.

INFLORESCENCES : moyennement nombreuses, de grandeur moyenne.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique de grande étendue.

COROLLE : moyenne à grande.

COROLLE (FACE INTERNE) : à pigmentation anthocyanique de forte intensité comportant une proportion de bleu moyenne, à pigmentation anthocyanique de grande étendue.

TUBERCULE : allongé, à chair blanche.

YEUX DU TUBERCULE : peu profonds à moyennement profonds; peau du tubercule blanche à la base des yeux.

PEAU DU TUBERCULE : partiellement rouge.

Origine génétique: 'Reveille Russet' (désignation expérimentale ATX91137-1Ru) est issue d'un croisement entre 'Bannock Russet' (parent femelle) et 'A8343-12' (parent mâle), réalisé en 1992 à la station d'amélioration du Service de recherche agricole du département de l'Agriculture des États-Unis dans le cadre du programme d'amélioration de la pomme de terre de l'organisme Texas A&M AgriLife Research, à Aberdeen, en Idaho, aux États-Unis. Les graines résultant de ce croisement ont été semées en serre en 1993. Les tubercules secondaires ainsi obtenus ont été fournis au programme d'amélioration de la pomme de terre de l'organisme Texas A&M AgriLife Research et plantés au champ à Springdale, au Texas, aux États-Unis, durant la saison de croissance 1993. 'Reveille Russet' a été sélectionnée parmi la descendance ainsi obtenue au champ en 1993 pour ses caractères agronomiques et sa résistance à diverses maladies.

Épreuves et essais: L'essai comparatif de 'Reveille Russet' a été réalisé durant la saison de croissance 2022 par la Global Agri Services Inc. à Central Blissville, au Nouveau-Brunswick. L'essai au champ a porté sur 70 plantes par variété, cultivées sur un seul rang de 22 mètres et espacées de 0,3 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 1,1 mètre. Les observations et mesures ont été faites chez 10 plantes ou 10 parties de plantes de chaque variété. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon un test *t* de Student apparié. Les caractéristiques des germes ont été évaluées chez 10 tubercules récoltés dans le cadre de l'essai comparatif et ont été observées environ 2,5 à 3 mois après la germination déclenchée par une exposition des tubercules à un agent externe.

Tableau de comparaison pour 'Reveille Russet'

	'Reveille Russet'	'Alverstone Russet'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	47,9	62,0
écart-type	3,7	2,6
*variété de référence		



Pomme de terre: 'Reveille Russet' (gauche) avec la variété de référence 'Alverstone Russet' (droite)

Dénomination proposée: 'Siena'
Numéro de la demande: 18-9530
Date de la demande: 2018/06/20
Requérant: TPC Research BV, Emmeloord (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: J.P. van Loon (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Paris' et 'Montreal'

Sommaire: *Le germe est de grosseur moyenne et cylindrique large chez 'Siena', alors qu'il est petit et sphérique chez 'Paris' et gros et ovoïde chez 'Montreal'. La pigmentation anthocyanique de la base du germe comporte une proportion de bleu moyenne chez 'Siena', alors qu'elle comporte une proportion de bleu absente ou faible chez 'Paris' et 'Montreal'. Le sommet du germe est de grosseur moyenne par rapport à la base chez 'Siena', tandis qu'il est petit chez 'Paris' et 'Montreal'. Le sommet du germe a un port intermédiaire entre fermé et ouvert chez 'Siena', alors qu'il a un port fermé chez 'Paris' et 'Montreal'. 'Siena' donne une plante de type à feuilles à intermédiaire (feuillage à demi-ouvert à fermé, tiges partiellement visibles, ou à peine visibles), tandis que 'Paris' et 'Montreal' donnent une plante de type intermédiaire (feuillage à demi-ouvert, tiges partiellement visibles). Les feuilles sont grandes chez 'Siena', tandis qu'elles sont de grandeur moyenne chez 'Paris' et 'Montreal'. 'Siena' donne une plante plus haute que 'Paris'. Le tubercule est oblong à oblong allongé chez 'Siena', tandis qu'il est arrondi à oblong court chez 'Paris' et oblong court chez 'Montreal'.*

Description:

GERME : de grosseur moyenne, cylindrique large, à fréquence moyenne d'émergence de radicelles, à ramifications latérales courtes.

BASE DU GERME : à pigmentation anthocyanique de forte intensité comportant une proportion moyenne de bleu, à pubescence moyenne à dense.

SOMMET DU GERME : de grosseur moyenne par rapport à la base, à port intermédiaire entre ouvert et fermé, à pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne à forte, à pubescence dense.

PLANTE : de type à feuilles à intermédiaire (feuillage à demi-ouvert à fermé, tiges partiellement visibles à invisibles, ou à peine visibles), demi-dressée; maturation tardive.

TIGES : non anthocyanées ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

FEUILLES : grandes, à silhouette intermédiaire entre fermée et ouverte; folioles secondaires en nombre moyen; dessus vert moyen; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue et de très faible intensité; absence ou fréquence très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : grandes à très grandes, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge plate ou très faiblement ondulée, à nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées; dessus mat.

PÉDONCULE : non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique d'étendue très petite à petite.

INFLORESCENCES : moyennement nombreuses à nombreuses, de grandeur moyenne.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique de petite étendue.

COROLLE : grande.

COROLLE (FACE INTERNE) : non anthocyanée ou à pigmentation anthocyanique de très faible intensité comportant une proportion de bleu absente ou faible, non anthocyanée ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

TUBERCULE : oblong à oblong allongé, à chair jaune clair.

YEUX DU TUBERCULE : peu profonds; peau du tubercule jaune à la base des yeux.

PEAU DU TUBERCULE : jaune.

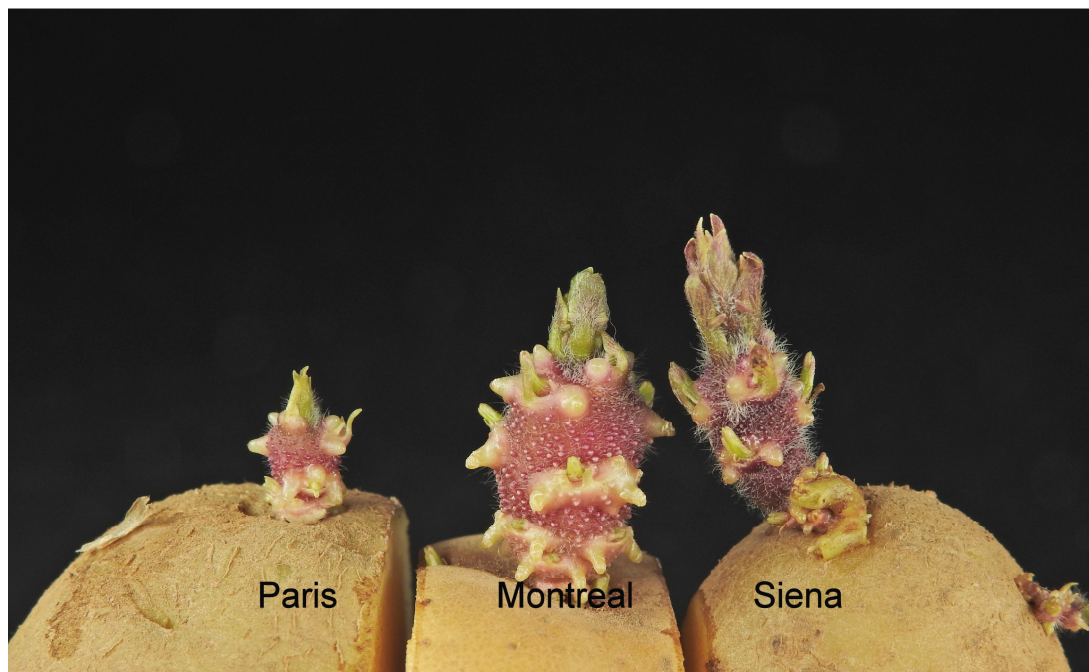
Origine génétique: 'Siena' (désignation expérimentale D 06-37-04) est issue d'un croisement entre 'Celine' (parent femelle) et 'Delianne' (parent mâle), réalisé en 2005 à la station d'amélioration de J.P. van Loon, à Dronten, aux Pays-Bas. Les graines résultant de ce croisement ont été semées en serre en 2006, et les tubercules ainsi obtenus ont été plantés au champ à Dronten, au printemps 2007. 'Siena' a été sélectionnée parmi la descendance ainsi obtenue en 2007 pour ses caractères agronomiques et sa résistance à diverses maladies.

Épreuves et essais: L'essai comparatif de 'Siena' a été réalisé durant la saison de croissance 2022 par la Global Agri Services Inc. à Central Blissville, au Nouveau-Brunswick. L'essai au champ a porté sur 70 plantes par variété, cultivées sur un seul rang de 22 mètres et espacées de 0,3 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 1,1 mètre. Les observations et mesures ont été faites chez 10 plantes ou 10 parties de plantes de chaque variété. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon le test *t* de Student apparié. Les caractéristiques des germes ont été évaluées chez 10 tubercules récoltés dans le cadre de l'essai comparatif et ont été observées environ 2,5 à 3 mois après la germination déclenchée par une exposition des tubercules à un agent externe.

Tableau de comparaison pour 'Siena'

	'Siena'	'Paris'*	'Montreal'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>			
moyenne	50,4	42,1	52,8
écart-type	3,1	3,2	4,2

*variétés de référence



Pomme de terre: 'Siena' (droite) avec les variétés de référence 'Paris' (gauche) et 'Montreal' (centre)

Dénomination proposée: 'Snapdragon'
Numéro de la demande: 21-10449
Date de la demande: 2021/03/22
Requérant: Tuberosum Technologies Inc., Broderick (Saskatchewan)
Sélectionneur: Tuberosum Technologies Inc., Broderick (Saskatchewan)

Variété de référence: 'Norland'

Sommaire: *Le germe est de grosseur moyenne chez 'Snapdragon', alors qu'il est gros chez 'Norland'. Le sommet du germe est petit par rapport à la base chez 'Snapdragon', alors qu'il est de grosseur moyenne chez 'Norland'. Le sommet du germe a un port fermé chez 'Snapdragon', alors qu'il a un port intermédiaire entre fermé et ouvert chez 'Norland'. La pubescence du sommet du germe est clairsemée chez 'Snapdragon', tandis qu'elle est dense chez 'Norland'. La silhouette des feuilles est ouverte chez 'Snapdragon', alors qu'elle est intermédiaire entre fermée et ouverte chez 'Norland'. Les fleurs sont absentes ou très peu nombreuses à peu nombreuses chez 'Snapdragon', alors qu'elles sont absentes ou très peu nombreuses chez 'Norland'. 'Snapdragon' donne une plante plus courte que 'Norland'. Le tubercule est allongé chez 'Snapdragon', tandis qu'il est oblong court chez 'Norland'. La chair du tubercule est jaune clair chez 'Snapdragon', alors qu'elle est blanche chez 'Norland'.*

Description:

GERME : de grosseur moyenne, ovoïde, à fréquence moyenne d'émergence de radicules, à ramifications latérales courtes.
BASE DU GERME : à pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne à forte comportant une proportion de bleu absente à moyenne, à pubescence de densité moyenne.
SOMMET DU GERME : petit par rapport à la base, à port fermé, à pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne à forte, à pubescence clairsemée.

PLANTE : de type à feuilles à intermédiaire (feuillage à demi-ouvert à fermé, tiges partiellement visibles à invisibles, ou à peine visibles), demi-dressée; maturation intermédiaire à tardive.

TIGES : à pigmentation anthocyanique de petite étendue présente sur toute la longueur de la tige.

FEUILLES : de grandeur moyenne, à silhouette ouverte; folioles secondaires en nombre faible à moyen; dessus vert foncé; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique de très grande étendue et d'intensité moyenne; absence ou fréquence très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : de grandeur moyenne, plus longues que larges.

FOLIOLES : à marge faiblement ondulée, à nervures moyennement enfoncées à enfoncées; dessus moyennement luisant.

PÉDONCULE : à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne.

INFLORESCENCES : absentes ou très peu nombreuses à peu nombreuses, petites à moyennes.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique de petite étendue.

COROLLE : de grandeur moyenne.

COROLLE (FACE INTERNE) : à pigmentation anthocyanique de forte intensité comportant une proportion de bleu absente ou faible, à pigmentation anthocyanique de grande étendue.

TUBERCULE : allongé, à chair jaune clair.

YEUX DU TUBERCULE : très peu profonds à peu profonds; peau du tubercule rouge à la base des yeux.

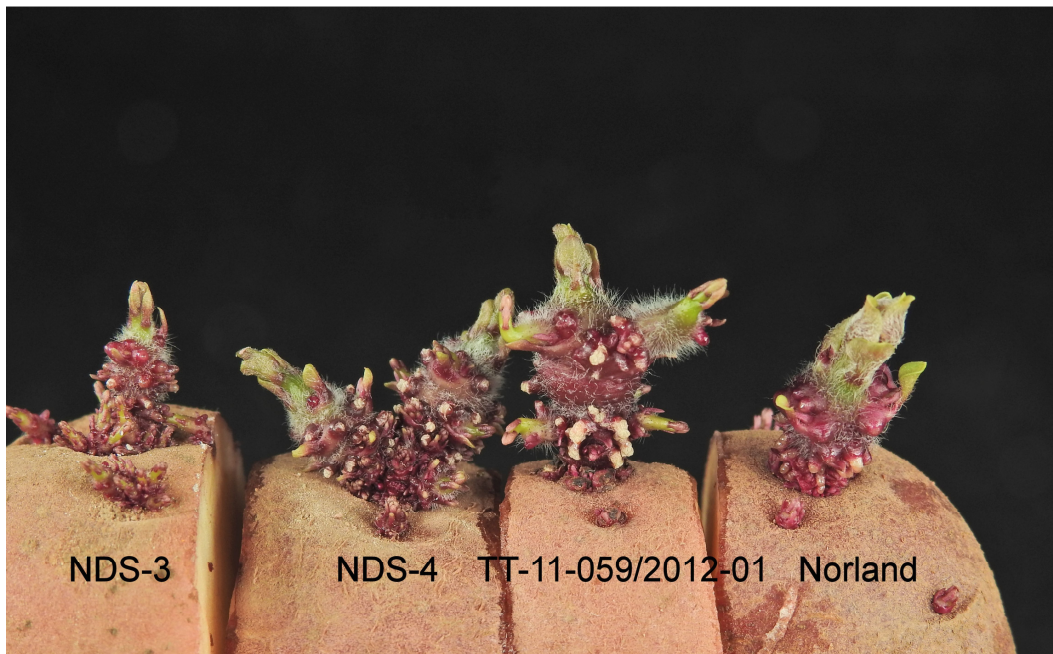
PEAU DU TUBERCULE : rouge.

Origine génétique: 'Snapdragon' (désignation expérimentale TT-11-059/2012-01) est issue d'un croisement entre 'TT-08-047/2010-04' (parent femelle) et 'TT-08-047/2010-02' (parent mâle), réalisé en 2011 à la station d'amélioration de la Tuberosum Technologies Inc., à Broderick, en Saskatchewan. Au printemps 2012, les graines résultant de ce croisement ont été semées au champ à Broderick. 'Snapdragon' a été sélectionnée parmi la descendance ainsi obtenue en 2012 pour ses caractères agronomiques et sa résistance à diverses maladies.

Épreuves et essais: L'essai comparatif de 'Snapdragon' a été réalisé durant la saison de croissance 2022 par la Global Agri Services Inc. à Central Blissville, au Nouveau-Brunswick. L'essai au champ a porté sur 70 plantes par variété, cultivées sur un seul rang de 22 mètres et espacées de 0,3 mètre sur le rang. Les rangs étaient espacés de 1,1 mètre. Les observations et mesures ont été faites chez 10 plantes ou 10 parties de plantes de chaque variété. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon un test *t* de Student apparié. Les caractéristiques des germes ont été évaluées chez 10 tubercules récoltés dans le cadre de l'essai comparatif et ont été observées environ 2,5 à 3 mois après la germination déclenchée par une exposition des tubercules à un agent externe.

Tableau de comparaison pour 'Snapdragon'

	'Snapdragon'	'Norland'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	26,5	42,2
écart-type	6,8	2,9
*variété de référence		



Pomme de terre: 'Snapdragon' (centre à droite) avec la variété de référence 'Norland' (droite)